

Les Documents du Socialisme

PUBLIÉS SOUS LA DIRECTION DE ° °

Albert THOMAS, Député de la Seine

II

Hubert BOURGIN



Le Socialisme

et la

Concentration Industrielle



Marcel RIVIÈRE et C^{ie}

1910

Les Documents du Socialisme



L'idée d'une collection de travaux scientifiques, et facilement accessibles à tous, sur les grands problèmes qui se posent devant la pensée socialiste, n'est pas une idée nouvelle.

Nous ne prétendons pas innover. Nous prétendons, nous aussi, faire bien.

Une collection de ce genre est en effet le complément nécessaire d'une Revue, comme la *Revue Socialiste* qui groupe et stimule un certain nombre de travailleurs et dont les articles sont souvent le point de départ de travaux plus approfondis.

Les *Documents du Socialisme* fourniront aux militants des études précises, simples mais nourries de faits, sur les différents mouvements économiques et sociaux (coopération, socialisme, mutualité, municipalisme), sur l'histoire du socialisme, sur le développement capitaliste. Des traductions, des rééditions de textes fameux et difficiles à trouver, des publications de statistiques, etc., alterneront avec les études originales. Rapidement, les *Documents du Socialisme* formeront une collection indispensable à tout socialiste, à tout homme de science.



313 0.20 85
Les Documents du Socialisme

Hubert BOURGIN



Le Socialisme

et la

Concentration Industrielle



PARIS

LIBRAIRIE DES SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES

MARCEL RIVIÈRE ET C^{ie}

31, rue Jacob, et 1, rue Saint-Benoît

1911





Le Socialisme

et la

Concentration Industrielle

Au Lecteur

Ce petit volume est sorti d'un cours, ou plutôt d'un commencement de cours — deux leçons —, professé à l'Ecole socialiste pendant l'année scolaire 1909-1910. Après une publication dans la Revue Socialiste de 1910, il a paru utile d'en faire un nouveau tirage sous la forme du livre. Cette forme n'est pas destinée à amplifier ou à déguiser ce que le travail a d'incomplet et de préliminaire; elle n'est employée qu'à étendre et augmenter, s'il est possible, l'utilité qu'il peut présenter actuellement, à condition qu'on le tienne pour ce qu'il est et ce qu'il veut être, une contribution et une introduction à des travaux qui ne seront l'œuvre ni d'un jour ni d'un homme.

AVANT-PROPOS

Depuis que le socialisme existe comme doctrine cohérente et définie, c'est-à-dire, d'après l'état actuel de nos connaissances, depuis le babouvisme, la question de la concentration industrielle a été l'objet constant de ses préoccupations, de ses observations, de ses discussions. Seuls, des esprits malveillants ou bornés



pourraient s'en étonner. Cette question intéresse de trop près la critique et la politique du socialisme pour qu'il ait pu en méconnaître l'importance. Par un grand nombre de ses données, elle est trop intimement liée aux pratiques et aux débats journaliers de la vie économique pour qu'il ait pu en ajourner ou en suspendre l'examen. D'autre part, elle est trop complexe, elle présente trop d'aspects divers et trop de variations dans le temps pour qu'il ait pu d'emblée mettre d'accord, à son sujet, ses observations différentes ou seulement successives.

Jusqu'à présent, la théorie scientifique du phénomène n'est pas encore faite : le socialisme ne pouvait attendre les conclusions positives de la science sans se prononcer, provisoirement, sur les données les plus générales du problème et les conséquences pratiques de certains faits très apparents. Ces données, ces faits, ces conséquences ont souvent une valeur politique considérable, une signification sociale très nette et très ample : au moment même où cette valeur et cette signification se laissaient percevoir, le socialisme, mouvement politique et mouvement social, devait nécessairement les proclamer en s'efforçant de les comprendre et de les interpréter. Et c'est à quoi il n'a pas failli. A tout prendre, ses observations et ses interprétations, au cours du XIX^e siècle, présentent du phénomène le corps de représentations le plus considérable, le plus suggestif, le plus cohérent. Si, dans ses besoins de politique et d'action, il a constamment anticipé sur les résultats de la recherche rigoureusement scientifique, la science lui a été manifestement plus d'une fois redevable de ses initiatives et de son impulsion.

Il serait oiseux de prétendre qu'à son tour elle a tardé dans son œuvre : sans doute, les sujets n'étaient pas encore traitables ou les méthodes n'étaient pas au point. Mais à l'heure présente le matériel de l'étude



scientifique est largement accessible et dans plusieurs directions le travail est sérieusement amorcé (1). Le moment est venu, semble-t-il, où la participation à ce travail s'impose comme une tâche nécessaire à la critique socialiste, qui est elle-même inséparable du travail de la révision doctrinale. De ce double effort, d'ailleurs, les précurseurs nous ont donné l'exemple, avec des méthodes qui ne valaient point celles que nous pouvons employer aujourd'hui (2). Pour la politique la plus positive, voire la plus humble, pour l'action la plus précise et la plus réaliste, la question de la concentration industrielle, comme toute autre, ne saurait être élucidée par d'autres moyens que des moyens de science. Aux socialistes de contribuer à cette œuvre de défrichage et de construction qui est pour eux la condition du progrès doctrinal et du succès politique, j'entends le succès durable.

(1) La présente étude utilisera une partie de ce matériel et de ce travail déjà réalisé. On trouvera dans le livre de Bourguin, *Les systèmes socialistes et l'évolution économique*, 2^e édit., Paris, 1906, in-8, plusieurs revues et analyses des questions et des faits ; dans le livre de Vandervelde, *Le collectivisme et l'évolution industrielle*, Paris, 1900, in-16, une documentation précise et intelligente ; dans les articles *Fabrik, Gewerbe, Gewerbe-statistik* du *Handwörterbuch der Staatswissenschaften*, 3^e édition (en cours de publication), des résumés et des bibliographies.

(2) La prétention et l'effort scientifiques furent considérables déjà chez Saint-Simon et Fourier ; mais Proudhon surtout fournit l'exemple auquel il faut penser.



CHAPITRE PREMIER

Les thèses socialistes

§ 1. LA THÈSE DU DÉSORDRE ÉCONOMIQUE

On ne peut estimer exactement la place occupée dans la critique socialiste par la question de la concentration industrielle si on la sépare des observations et des thèses qui concernent l'organisation économique en général. On ne peut comprendre la manière dont cette question est traitée par les théoriciens socialistes, les positions où ils se tiennent, le sens de leurs observations, la portée de leurs formules, sans remonter au principe même de leur critique.

Or, l'affirmation initiale, essentielle de la critique socialiste relativement à l'économie, c'est l'affirmation, non seulement de vices d'organisation, mais d'un désordre intégral, d'un dérèglement foncier. Sur ce point, si la doctrine présente des inégalités de pensée, si elle manifeste aussi un progrès en analyse et en précision descriptive, elle est dans l'ensemble unanime et continue.

Babeuf, qui n'a pas à sa disposition des observations méthodiques ni un vocabulaire précis, proclame à sa manière le désordre économique, qu'il appelle un « chaos », où il montre le déchaînement de la guerre entre les hommes et les excès des privilégiés nautis (1). Mettre fin à ce chaos par l'établissement d'une société égalitaire, tel est le but de la propagande des Egaux.

(1) *Manifeste des Egaux*, dans les *Extraits* p. p. Albert Thomas, Paris, 1906, in-16, pp. 82-87.



La critique de Saint-Simon a pour objet, non tel détail de la production ou de la répartition, mais l'ensemble du désordre social, considéré par rapport aux fonctions et aux agents de l'économie. Sa *Parabole* n'est pas autre chose que la représentation imagée de ce désordre. « Puisque les savants, les artistes et les artisans, qui sont les seuls hommes dont les travaux soient d'une utilité positive à la société, et qui ne lui coûtent presque rien, sont subalternisés par les princes et par les autres gouvernants, qui ne sont que des routiniers plus ou moins incapables..., puisqu'en un mot, dans tous les genres d'occupation, ce sont des hommes incapables qui se trouvent chargés du soin de diriger les gens capables... », il résulte manifestement de ces observations que « l'organisation sociale est peu perfectionnée » et que « la société actuelle est véritablement le monde renversé » (1). Les individus n'y sont pas à leur place : le système de la production est dérégulé; entre les producteurs l'organisation fait défaut (2). Quels que soient les développements que les saint-simoniens ont ajoutés à ces observations, quelles que soient les nouveautés et les particularités de leur critique, elle repose sur ces thèmes fondamentaux. Après Saint-Simon, avec leur énergie propre, ils proclament les ravages de la concurrence illimitée, de l'anarchie industrielle (3), les conséquences critiques et catastrophiques du dérèglement de la production (4).

Chez Fourier, chez les fouriéristes, l'affirmation du

(1) Saint-Simon, *L'Organisateur*, 1^{re} livraison, 1819 ; dans les *Œuvres* de Saint-Simon, Paris, 1841, in-8, 2^e partie, pp. 71-80.

(2) *Ibid.*; et *Catéchisme des industriels*, Paris, 1823-1824, in-8 ; dans les *Œuvres*, pp. 1 sqq.

(3) *L'Organisateur*, Paris, 1829-1831, t. II, n^o 40 ; *Doctrine saint-simonienne, Exposition*, Paris, 1854, in-18, pp. 114, 144 sqq.

(4) *Doctrine saint-simonienne*, pp. 137-138 ; *Le Globe*, 1831, n^{os} 46, 62, 66, 73, 80, 87.



désordre économique n'a pas une moindre importance. Pour eux, l'inorganisation de la production, morcelée, incohérente, est le principe de tous les désordres sociaux (1).

La proclamation du dérèglement économique est au seuil de la doctrine de Buchez (2) comme de la doctrine de Cabet (3). On la retrouve chez tous les communistes, chez tous les socialistes français de 1830 à 1848, notamment chez Louis Blanc (4), Pecqueur (5), Vidal (6). La réclamation, la revendication unanime de l'organisation du travail a pour fondement la critique constante de la concurrence dérégulée, de la liberté inconditionnelle, du désordre économique, des défauts, des incohérences, des gaspillages de la production.

Au développement de ces thèmes Proudhon apporte sa précision et sa vigueur habituelles. Son premier mémoire sur la propriété (7) dénonce les dîmes arbitraires et abusives que la propriété prélève sur la production, dont elle déséquilibre tout le système. Déjà il analyse ce que dans la *Création de l'ordre* il appelle

(1) V. mon. *Fourier, Contribution à l'étude du socialisme français*, Paris, 1905, in-8, pp. 216 sqq.

(2) *Introduction à la science de l'histoire*, Bruxelles, 1833, in-8, pp. 9, 13 sqq.

(3) *Voyage en Icarie*, 5^e éd., Paris, 1848, in-8, pp. 1 sqq.

(4) *L'organisation du travail*, 5^e éd., Paris, 1848, in-12, pp. 16 sqq., 136 sqq. ; *Le socialisme, droit au travail*, Paris, 1848, in-18, pp. 7, 10, 32 ; *Histoire de dix ans*, Paris, 1841-1844, 5 vol. in-8, t. III, pp. 89 sqq.

(5) *Des intérêts du commerce, de l'industrie et de l'agriculture*, Paris, 1836, 2^e éd., 1839, 2 vol. in-18, t. II, pp. 135 sqq. ; *Des améliorations matérielles*, Paris, 1839, in-8, pp. 67 sqq. ; *Théorie nouvelle d'économie sociale et politique*, Paris, 1842, in-8, pp. 512 sqq.

(6) *De la répartition des richesses, ou de la justice distributive en économie sociale*, Paris, 1846, in-8, p. 299.

(7) *Qu'est-ce que la propriété? ou Recherches sur le principe du droit et du gouvernement*, Paris, 1840, in-12.

L'« anarchie » du travail (1). Ses *Contradictions économiques* (2) veulent être, par elles-mêmes, la démonstration du désordre économique, que rien ne corrige et que tout progrès aggrave. La division du travail, le machinisme, la concurrence et le monopole sont les facteurs d'une incessante subversion, d'une perpétuelle incidence de ruines, d'oppressions, de souffrances, de déchéances (3). La concurrence déchaîne les activités humaines et les entremêle, avec des oscillations qui ne s'arrêtent jamais (4). La misère, le paupérisme proviennent de cet universel défaut d'ordre (5), de la « fausse organisation du travail, de l'économie politique » (6). Ce qui cause la misère, ce n'est pas, comme le prétend Malthus, l'excédent de la population sur la production, car la production ne cesse de croître et sa croissance est considérable, mais c'est une « perturbation de l'économie sociale ». On peut dire que « l'économie politique est l'organisation de la misère » (7). Il y a dans l'économie contemporaine une véritable « anarchie des forces économiques » (8).

La thèse de l'anarchie économique, imputable à la société bourgeoise, est celle du *Manifeste communiste*, qui l'illustre par le spectacle ou le rappel des luttes de classes. « Le paupérisme grandit plus vite encore que la population et la richesse. Il devient ainsi manifeste que la bourgeoisie est incapable de demeurer désor-

(1) *De la création de l'ordre dans l'humanité*, Paris, 1843, in-12, pp. 393-394.

(2) Paris, 1846, 2 vol. in-12.

(3) *Ibid.*, 2^e éd., Paris, 1850, 2 vol. in-12, t. I, ch. III-VI.

(4) T. I, pp. 187 sqq.

(5) T. II, pp. 299 sqq.

(6) T. II, p. 316.

(7) T. II, pp. 318-320, 327, 328.

(8) *Idée générale de la Révolution au XIX^e siècle*, Paris, 1851, in-12, p. 42 ; — cf. *La guerre et la paix*, Paris, 1861, 2 vol. in-12, t. II, pp. 123 sqq.



mais la classe dirigeante de la société et d'imposer à la société, comme une loi impérative, les conditions de son existence de classe. Elle est devenue incapable de régner, car elle ne sait plus assurer à ses esclaves la subsistance qui leur permette de supporter l'esclavage. Elle en est réduite à les laisser tomber à une condition où il lui faut les nourrir au lieu d'être nourrie par eux. La société ne peut plus vivre sous le règne de cette bourgeoisie ; c'est-à-dire que l'existence de cette bourgeoisie n'est plus compatible avec la vie sociale (1). »

Et depuis le *Manifeste communiste*, collectivistes et anarchistes sont d'accord pour proclamer et décrire le désordre économique dont la bourgeoisie est responsable en même temps qu'elle en tire profit (2). Les formules se transmettent jusqu'à nous. Au degré de développement qu'a atteint l'industrie, dit Vandervelde, « la production est absolument anarhique et l'irresponsabilité des individus apparaît d'une manière

(1) *Le manifeste communiste*, traduction nouvelle par Charles Audler, Paris, 1901, in-16, p. 40.

(2) Marx, *Das Kapital*, t. III, 2^e partie, Hamburg, 1894, in-8, p. 63 : « Die kapitalistische Produktion... ist, weit mehr als jede andre Produktionsweise, eine Vergeuderin von Menschen, von lebendiger Arbeit, eine Vergeuderin nicht nur von Fleisch und Blut, sondern auch von Nerven und Hirn ; » t. I, 4^e éd., Hamburg, 1890, in-8, pp. 372-373, 412 sqq. : désordre, crises, etc. ; Engels, *Herrn E. Dührings Umwälzung der Wissenschaft*, Leipzig, 1878, in-8, pp. 230 sqq. ; Kautsky, *Das Erfurter Programm*, 3^e éd., Stuttgart, 1892, in-16, pp. 45-46, 64-65, 98 ; Guesde et Lafargue, *Le programme du parti ouvrier*, Paris, 1883, in-18, 4^e éd., Lille, 1897, in-16, p. 40 ; Baggio, *Le catéchisme de l'ouvrier*, 2^e éd., Carvin, 1899, in-12, pp. 19 sqq. ; Richard, *Manuel socialiste*, Paris, 1900, in-16, pp. 54-55 ; *Le Révolté*, 8 mars 1879 : « Le chaos économique est à son comble... » ; *la Révolte*, 6-12 septembre 1890 ; Kropotkine, *Paroles d'un révolté*, nouv. éd., Paris, 1885, in-16, pp. 4 sqq. ; id., *La conquête du pain*, Paris, 1892, in-12, p. 11, 196 sqq. ; Grave, *La société future*, 3^e éd., Paris, 1895, in-18, pp. 248-249.



éclatante » (1). « La classe capitaliste et propriétaire, dit Jaurès, ne forme une classe qu'à l'égard des salariés. En elle-même, elle est divisée, déchirée par la plus âpre concurrence. Elle n'est point parvenue à s'organiser, et par conséquent à discipliner la production, à la régler selon les besoins variables des sociétés. Et dans ce désordre anarchique, elle n'est avertie de ses erreurs que par des crises dont le prolétariat porte souvent les terribles conséquences. Ainsi, par une iniquité suprême, les propriétaires sont socialement responsables de la marche de la production, qu'en aucune manière ils ne déterminent (2). » Cette thèse est celle de la Déclaration de principes du Parti socialiste français, approuvée par le congrès de Tours en 1902. « Les prolétaires industriels, ayant perdu à peu près toute chance de s'élever individuellement au patronat, et condamnés ainsi à une dépendance éternelle, sont en outre soumis aux crises incessantes de chômage et de misère que déchaîne la concurrence déréglée des grandes forces capitalistes. L'immense progrès de la production et de la richesse, largement usurpé par des classes parasitaires, n'a pas abouti, pour les prolétaires, à un progrès équivalent de bien-être et de sécurité. Des catégories entières de salariés sont brusquement jetées dans l'extrême misère par le renouvellement incessant de l'outillage et par les déplacements et les transformations brusques de l'industrie. Le capitalisme lui-même avoue le désordre du régime actuel de la production puisqu'il essaie de la régler, à son profit, par les syndicats capitalistes, par les trusts (3). »

(1) *Le collectivisme et l'évolution industrielle*, p. 76.

(2) *Études socialistes*, Paris, 1901, in-18, pp. 128-129.

(3) *Quatrième congrès général du Parti socialiste français, Compte rendu sténographique officiel*, Paris, 1902, in-18, pp. 247-248.



§ 2. LA THÈSE DE LA CONCENTRATION INDUSTRIELLE

Ainsi, depuis les formes anciennes jusqu'aux formes les plus récentes de sa critique, on retrouve dans le socialisme l'affirmation de l'anomie foncière des institutions et des relations économiques. Or, en même temps, tout au moins dans une certaine direction, la critique socialiste proclame que cette anomie conduit à un système d'organisation ou à la constitution d'un ordre de fait, à une disposition et à une distribution déterminées de la production. Ce système organisé ou cet arrangement spontané, c'est la concentration industrielle.

A partir du babouvisme, la théorie socialiste de la concentration industrielle se développe avec une ampleur et une précision croissantes. Chez Babeuf, elle n'apparaît encore qu'en termes vagues ; elle se confond pour lui dans la critique générale du privilège et du « patriciat », de l'accaparement et de l'usurpation (1). Elle demeure très générale aussi chez Saint-Simon, qui ne la dégage point de la critique de la noblesse improductive et du parasitisme. Déjà elle se précise chez Fourier, qui a observé et sommairement décrit les « grandes fabriques fermées », ces bagnes où l'esclavage est « rétabli par le fait » (2) et où se développe l'industrialisme à l'anglaise (3). Mais c'est avec la seconde génération socialiste, après 1825 et sous le régime de Juillet, que la théorie va rapidement s'élargir, se définir, prendre sa forme et sa portée.

Les saint-simoniens l'exposent encore dans sa généralité, dans son aspect superficiel et abstrait. Ils s'appli-

(1) *Tribune du Peuple*, 15 brumaire an IV, dans les *Extraits* p. p. Albert Thomas, p. 52.

(2) *La fausse industrie*, Paris, 1835-1836, 2 vol. in-8, t. I, p. 59.

(3) *Le nouveau monde industriel*, Paris, 1829, in-8, pp. 29-31.



quent surtout aux considérations relatives à la répartition, aux effets du régime de la propriété et de l'héritage sur la constitution de la société et sur les rapports des classes ; ils ne pénètrent pas intimement dans l'analyse des effets contemporains de ce régime sur la production, sur la distribution et le mécanisme des agents de la production. D'ailleurs, leur théorie de l'exploitation de l'homme par l'homme et leur théorie du prolétariat, pour n'être pas exprimées avec la rigueur qu'y apporteront les théoriciens ultérieurs, impliquent une interprétation de cette distribution et de ce mécanisme et, plus précisément, une théorie de la concentration au bénéfice des propriétaires, des privilégiés.

Dans le développement de la doctrine socialiste de 1830 à 1848, trois termes apparaissent constamment liés : désordre économique, libre concurrence et féodalité industrielle, c'est-à-dire concentration. A une société où le travail n'est pas organisé, et où la libre concurrence peut sévir pleinement, s'impose la constitution d'une féodalité industrielle, c'est-à-dire d'une minorité qui concentre dans ses mains la direction, le produit, le profit de l'industrie. Tel est le schème, inégalement reproduit, illustré, développé.

Les fouriéristes en général et *Considerant* en particulier s'adonnent avec une énergie grandissante à une démonstration dont leur maître leur a fourni le principe et la formule. C'est à la féodalité industrielle que s'attaque *Considerant* dans plusieurs articles de la *Phalange* (1) et surtout dans le *Manifeste politique et social de la Démocratie pacifique* (2). Il montre dans ce *Manifeste* comment, si la Révolution « a renversé

(1) De 1836 à 1843 ; cf. mon *Fourier*, pp. 472 sqq., et mon *Victor Considerant*, Paris, 1909, in-8, pp. 44 sqq.

(2) Dans *La Démocratie pacifique*, 1^{er} numéro, 1^{er} août 1843.

les jurandes, les maîtrises, les corporations, qui formaient une organisation illibérale de l'industrie, elle ne les a pas remplacées par une organisation meilleure. Elle a livré au *laissez-faire* le plus absolu, à la concurrence la plus anarchique, à la guerre la plus aveugle, et par suite au monopole des grands capitaux, l'atelier social et économique tout entier ». La concurrence elle-même conduit au monopole, à « l'écrasement progressif de la petite et de la moyenne propriété, de la petite et de la moyenne industrie, du petit et du moyen commerce, sous le poids de la grande propriété et sous les roues colossales de la grande industrie et du grand commerce ». C'est le régime économique et social, ce régime inorganique, qui institue la féodalité industrielle, par « l'abandon absolu des masses désarmées et dépourvues à la discrétion des corps armés et pourvus ». Telles sont les thèses de Considérant; et à côté de lui, avec une moindre vigueur peut-être, ou une moindre clairvoyance, les phalans-tériens bataillent pour les mêmes idées (1); quelques-uns dirigent leur campagne sur des objets limités et précis, chemins de fer, compagnies de gaz, syndicats d'industrie (2).

Tandis que Pierre Leroux, Dezamy, les journalistes de l'Atelier reprennent contre la féodalité industrielle les anciens thèmes (3), que Pequeur, en une certaine

(1) Toussenet, *Féodalité industrielle*, dans *La Phalange*, t. VII, 1843, pp. 2069 sqq.; id., *Les juifs, rois de l'époque*, Paris, 1847, 2 vol. in-12; Théophile Haliez, *Des juifs en France, de leur état moral et politique*, Paris, 1845, in-8.

(2) Dans *La Démocratie pacifique*, A. Colin, *Des coalitions industrielles*, t. V, n° 47; Hennequin, *Association charbonnière du département de la Loire*, n° 98, 141, 143, 144, 146, 147, 148, 150; Barral, *Exactions des compagnies de gaz*, n° 159.

(3) Pierre Leroux, *Matthus et les économistes*, nouv. éd., Paris, 1849, in-16, p. 15, 24, 64, 67; Dezamy, *De l'organisation de la liberté*, Paris, 1846, in-12, pp. ix sqq.; *L'Atelier*, juin 1847, p. 517.



mesure, rajeunit (1), Proudhon donne de la théorie une exposition rigoureuse et systématique dans plusieurs chapitres de ses *Contradictions*, avec des conclusions renforcées et condensées. « Du travail, de sa division, de la distinction du maître et du salarié, du monopole des capitaux, surgit une caste de seigneurs terriens, financiers, entrepreneurs, bourgeois, maîtres et contre-maîtres, faisant œuvre de consommer des rentes, de recueillir des usures, de pressurer le travailleur, et par dessus tout d'exercer la police, forme la plus terrible de l'exploitation et de la misère... La liberté ne profite qu'à la force : par la concurrence, le capital écrase partout le travail, et convertit l'industrie en une vaste coalition de monopoles (2). »

Au moment où parut le *Manifeste communiste*, tous les éléments de la théorie socialiste de la concentration industrielle étaient donc constitués et à peu près organisés dans la doctrine par l'œuvre persistante des socialistes français. Toutefois, c'est le *Manifeste*, qui, par sa vigueur, sa concision, la disposition et l'expression de ses thèses, en fit l'une des parties principales et l'une des pièces maîtresses. « La bourgeoisie met fin de plus en plus à l'émiettement des moyens de production, de la propriété, de la population. Elle a aggloméré la population, centralisé les moyens de production, concentré la propriété en un petit nombre de mains... Par l'industrie moderne, le petit atelier du maître-artisan patriarcal est devenu la grande usine du capitaliste industriel. Des multitudes ouvrières, encaquées dans l'usine, y sont organisées militairement. Ce sont les simples soldats de l'industrie, et il y a

(1) *Des intérêts du commerce*, t. I, pp. 55 sqq., 395 sqq., 467-468 ; t. II, p. 101 ; *De la législation et du mode d'exécution des chemins de fer*, Paris, 1840, in-8, notamment p. VII, 374 sqq.

(2) T. II, pp. 407-408.



toute une hiérarchie de sous-officiers et d'officiers pour les surveiller (1)... » Historiquement, l'importance des textes du *Manifeste* est primordiale. Ils fournissent le résumé de ce qui précède, en même temps qu'ils marquent le point de départ des observations et des analyses de Marx et des marxistes.

Pour rendre compte des procédés d'accumulation du capital, Marx définit et décompose les facteurs de constitution et d'accroissement de la grande industrie. Il décrit l'aspect technologique, qui est celui du machinisme, et l'aspect morphologique, qui est celui de la fabrique (2). Il fournit à la critique socialiste des schèmes, des formules et des exemples, qui seront retenus. Nous les retrouvons chez les commentateurs et les théoriciens du marxisme (3), dans les programmes socialistes depuis celui d'Erfurt jusqu'aux déclarations contemporaines des partis (4), dans les commentaires

(1) P. 27, 38.

(2) *Das Kapital*, t. I, 4^e éd., pp. 286 sqq., 334 sqq., 358, 373 sqq., 384-392, 425 sqq. ; en particulier p. 286 : « Das Wirken einer grössern Arbeiteranzahl zur selben Zeit, in demselben Raum (oder, wenn man will, auf demselben Arbeitsfeld), zur Produktion derselben Waarensorte, unter dem Kommando desselben Kapitalisten, bildet historisch und begrifflich den Ausgangspunkt der kapitalistischen Produktion... » ; p. 347 : « Wir erblickten hier also in der Manufaktur die unmittelbare technische Grundlage der grossen Industrie. Jene producirt die Maschinerie, womit diese in den Produktionsphären, die sie zunächst ergriff, den handwerks- und manufakturmässigen Betrieb aufhob. »

(3) Engels, *Herrn E. Dührings Umwälzung*, pp. 231 sqq. ; Merlino, *Formes et essence du socialisme*, Paris, 1898, in-18, p. 58.

(4) Guesde et Lafargue, *Le programme du parti ouvrier*, p. 2 : Déclaration de principes, dans le *Quatrième congrès général du Parti socialiste français*, p. 247 : « Tout espoir d'universaliser la propriété et l'indépendance par la multiplication des petits producteurs autonomes a disparu. La grande industrie est de plus en plus la loi de la production moderne. Par l'élargissement des marchés du monde, par la facilité croissante des transports, par la division du travail, par l'application grandissante du machi-



des programmes (1), dans les études récentes des observateurs socialistes (2).

Le livre de Vandervelde sur *Le collectivisme et l'évolution industrielle* a bien mis au point cet ensemble d'observations et de théories, tel qu'il se présentait pour la doctrine socialiste il y a dix ans. Vandervelde montre le refoulement des formes de l'industrie de métier par les formes de l'industrie capitaliste (3). Il analyse et interprète les statistiques, il les discute (4), et il conclut : « Le fait certain, c'est que dans les principales industries, celles qui répondent aux besoins les plus généraux et les plus étendus, la supériorité productiviste du machinisme et de l'exploitation en grand tendent à l'éviction de la propriété personnelle et de la production isolée. Et les mêmes causes poursuivant leurs effets, les formes capitalistes de la production et de l'échange, qui caractérisent, dès à présent, le régime du travail, manifestent une tendance croissante vers la concentration et la socialisation (5). »

nisme, par la concentration des capitaux, l'immense production concentrée ruine peu à peu ou subordonne les petits et moyens producteurs. Là même où le nombre des petits industriels, des petits commerçants, des petits propriétaires paysans ne diminue pas, leur importance relative dans l'ensemble de la production décroît sans cesse. Ils tombent sous la dépendance du grand capital. »

(1) Kautsky, *Das Erfurter Programm*, pp. 77 sqq.; Guesde et Lafargue, *Programme*, p. 53 : « Cette concentration, qui est la loi du commerce comme de l'industrie et de l'agriculture, et l'espèce de collectivisme actionnaire qu'elle entraîne... »

(2) Destrée et Vandervelde, *Le socialisme en Belgique*, Paris, 1898, in-18, p. 270; Kautsky, *Bernstein und das sozialistische Programm*, Stuttgart, 1899, in-8, pp. 49 sqq.; Richard, *Manuel socialiste*, pp. 56-57.

(3) Pp. 44 sqq.

(4) Notamment pp. 57 sqq.

(5) Pp. 66-67.



§ 3. COROLLAIRES RECTIFICATIFS

Ici, toutefois, une remarque s'impose à nous. Dans ce livre, construit sur les données contemporaines de la statistique, sur une documentation étendue et précise, Vandervelde apporte à la théorie de la concentration des réserves dont l'honneur initial revient d'ailleurs à Bernstein (1). Après Bernstein, il rectifie la théorie générale et traditionnelle du socialisme et corrige la formule de la concentration universelle et absolue. Il reconnaît que « la fabrique collective, ou plus exactement la manufacture collective, parvient à se maintenir », qu'« elle résiste à la concurrence redoutable de la fabrique centralisée; que le nombre des petits commerçants de toute espèce, loin de se réduire, semble s'accroître(2). « Dans la plupart des branches du commerce, malgré les grands magasins, le nombre des petites boutiques va toujours augmentant... Dans l'industrie proprement dite, les entreprises minuscules, les patrons isolés, diminuent seuls, relativement et absolument; quant aux entreprises petites ou moyennes, leur nombre continue à s'élever, moins rapidement d'ailleurs que celui des grandes entreprises (3). » Au total, « la concentration capitaliste, résultant de la productivité supérieure du travail en commun, ne s'effectue pas avec autant de rapidité et de simplicité qu'on pourrait le croire, en observant, d'une manière exclusive, les principales industries » (4).

Nous ne discuterons pas les allégations de Vander-

(1) Notamment dans *Die Voraussetzungen des Sozialismus*, Stuttgart, 1899, in-8.

(2) *Le collectivisme et l'évolution industrielle*, pp. 53-54.

(3) P. 104.

(4) P. 110.



velde ni ses conclusions : nous les retiendrons seulement comme une contribution importante à la théorie socialiste de la concentration. D'ailleurs, avec sa valeur de complément et de correction, cette contribution n'est pas isolée. A la théorie continue et en quelque sorte rectiligne de la concentration, que nous avons exposée, se raccordent de multiples rectifications de cet ordre.

Les premiers théoriciens du socialisme sont loin d'avoir méconnu les aspects de la morphologie industrielle qui s'opposaient à une vue générale de la concentration. Ce sont même ces aspects qui prévalent chez Saint-Simon et surtout chez Fourier, pour qui le morcellement est un des attributs de l'industrie incohérente (1). Après lui, ses disciples, Louis Blanc (2), Pécqueur (3) ont dirigé leurs observations et leur critique sur ces formes parcelaires de la production; et Proudhon ne les a jamais oubliées. Si bien qu'après l'effort critique de Marx, plus exclusivement appliqué à la grande industrie, le « revisionnisme » socialiste, en ce qui concerne la concentration industrielle, n'est qu'un rappel à une large compréhension des phénomènes qui a été dans le socialisme initiale et durable.

§ 4. LA THÈSE DE LA PRÉPARATION DE L'ORDRE SOCIALISTE

Done, la théorie socialiste de la concentration industrielle procède de la critique fondamentale de l'anomie économique, et, d'autre part, dans son développement, elle ne peut se séparer de l'analyse des formes auxquelles la concentration ne s'applique point. Mais elle

(1) *Théorie de l'unité universelle*, t. I, — t. II des *Œuvres complètes*, Paris, 1843, in-8, p. 13, 21.

(2) *Le socialisme, droit au travail*, pp. 51 sqq.

(3) *Des intérêts du commerce*, t. I, pp. 403-427.



ne s'achève que par une affirmation d'où elle tient son caractère propre et une bonne part de sa valeur politique : c'est l'affirmation que la concentration, telle qu'elle s'opère dans une économie inorganisée, est une préparation à l'ordre socialiste.

L'origine de cette thèse, sous sa forme précise, est dans le *Manifeste communiste*; mais le *Manifeste* a seulement synthétisé et formulé les indications, les tendances, les représentations généralement plus vagues des socialistes antérieurs, qui attendaient la transformation ou la révolution économique de l'excès du désordre, ou qui adhéraient à diverses doctrines d'évolution sociale, comme celles de Saint-Simon et des saint-simoniens, de Fourier, de Pierre Leroux, de Proudhon. « La condition, dit le *Manifeste*, à laquelle se trouve principalement liée l'existence et la domination de la bourgeoisie, c'est l'accumulation des richesses entre les mains des particuliers, la formation et l'accroissement d'un capital. La condition sans laquelle il n'y a pas de capital, c'est le salariat. Le salariat tient uniquement à la concurrence des ouvriers entre eux. Mais le progrès de l'industrie, dont la bourgeoisie, sans préméditation et sans résistance, est devenue l'agent, au lieu de maintenir l'isolement des ouvriers par la concurrence, a amené leur union révolutionnaire par l'association. Ainsi le développement même de la grande industrie détruit dans ses fondements le régime de production et d'appropriation des produits où s'appuyait la bourgeoisie. Avant tout la bourgeoisie produit ses propres fossoyeurs. La ruine de la bourgeoisie et la victoire du prolétariat sont également inévitables (1). »

La thèse du *Manifeste communiste* est passée, surtout grâce aux commentaires de Marx, de ses continua-

(1) Pp. 40-41.



teurs et de ses élèves, dans la doctrine du socialisme international. La concentration industrielle, décrite comme un des phénomènes caractéristiques de l'économie contemporaine, bourgeoise ou capitaliste, est considérée aussi comme un indice et un prodrome de la socialisation (1). L'affirmation de cette évolution ou de ce passage est aujourd'hui un des articles courants de la propagande. Beaucoup de socialistes sont socialistes moins par sentiment ou en raison de postulats juridiques que par adhésion à cette partie de la doctrine, par admission des données qu'elle utilise et des conclusions dont elle fait état. Il est essentiel, pour l'avenir doctrinal et politique du parti, que sa valeur soit réellement éprouvée.

Je n'ai pas la prétention de tenter ici, ni de tenter à moi seul cette épreuve. Je voudrais seulement y contribuer. Je suis convaincu que ni la doctrine ni le parti n'ont rien à en redouter, mais qu'elle doit être féconde en suggestions et même en instructions précises.

(1) Cf. encore Vandervelde, *Le collectivisme et l'évolution industrielle*, pp. 110-114. — Dans le texte cité plus haut, il ne sépare pas la tendance à la concentration et la tendance à la socialisation.



CHAPITRE II

Questions et problèmes

Nous avons embrassé l'ensemble de la théorie, avec ses tenants et aboutissants, sans nous préoccuper jusqu'ici de discuter la valeur logique ou la valeur positive de ses éléments. Avant d'aborder l'examen de fait, considérons d'un peu plus près les termes du problème.

§ 1. ORDRE ET DÉSORDRE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ORGANISATION DE L'ÉCONOMIE

Pour la doctrine socialiste, la concentration industrielle est l'effet du désordre économique, et elle prépare l'ordre socialiste. Admettons l'affirmation socialiste du désordre économique et le sens général qu'elle donne à la description et à l'interprétation de ses effets : quelle définition implique-t-elle ou suppose-t-elle de la notion elle-même ? Qu'est-ce que ce désordre ou ce dérèglement ? Indépendamment des impressions subjectives, des estimations sentimentales, des préférences personnelles, à quoi le reconnaît-on ? Quels en sont les caractères objectifs ? Si, notion négative, il ne peut être défini que par rapport à une notion positive d'ordre et de règle, comment cette seconde notion, à son tour, doit-elle être définie ? Est-ce une notion de fait, ou une notion de représentation idéale, de combinaison correctrice, d'art social ?

Il y a là une duplicité de concepts à analyser. La doctrine socialiste n'a pas nettement distingué, jus-



qu'à présent, les deux aspects de l'anomie qu'elle dénonce. Elle les a confusément superposés. D'une part, elle a présenté l'économie bourgeoise ou capitaliste, et en particulier les modes de production de cette économie, comme des monstruosité; d'autre part, avant même de définir ces monstruosité d'une manière qui satisfasse l'esprit, elle les a imputées au défaut d'organisation des rapports entre les individus dans le domaine de l'économie, et en particulier dans celui de la production. Ou plutôt, à vrai dire, sans dissocier les effets et les causes, elle a rassemblé dans une même critique les faits de perturbation, crises, maladies chroniques ou accès brusques, qui peuvent relever de la pathologie sociale, et les faits d'inorganisation ou de désorganisation, les lacunes d'administration, de juridiction, de réglementation, qui relèvent du droit et de la morale. Dans la critique de la libre concurrence et du monopole, du laissez-faire économique et du privilège « capitaliste » ou « bourgeois », depuis Saint-Simon et Fourier jusqu'à Marx et aux doctrinaires contemporains, cet objet en réalité double s'est généralement confondu. Il serait de première importance pour la doctrine et pour ses applications sociales d'élucider ces concepts, dont la complexité ou la confusion même ne doivent ni scandaliser ni surprendre, puisque le socialisme n'a pu devancer les premières précisions des sciences sociales.

Sans doute, quand ils parlent du désordre économique, les théoriciens socialistes ont constamment en vue le défaut d'organisation, l'absence ou l'insuffisance d'un droit social qui règle les rapports d'ordre économique : mais néanmoins plusieurs séries de faits par lesquels leur critique atteint le vice administratif et juridique sont des faits qui n'intéressent point la morale ni le droit et qui sont allégués pour leur valeur propre de faits économiques. Tels sont les faits relatifs



à la productivité, à la surproduction, au machinisme et à ses effets, à la productivité relative des établissements de formes et de grandeurs différentes, aux frais de production et au rendement, à l'organisation et au fonctionnement du marché. La question est de savoir si la notion d'ordre doit être définie relativement à ces faits ou si cette définition doit être réservée à la série des faits qui concernent le règlement des relations juridiques, l'observation de la morale sociale, et conséquemment les programmes de réformes.

Si la notion d'ordre doit être considérée seulement comme une notion d'art social, elle relève de la discussion des principes et des postulats de cet art. C'est alors la valabilité morale du socialisme qui est mise en question; et là-dessus la doctrine peut répondre. Si, au contraire, c'est une notion de fait et d'expérience, indépendante de nos postulats et de nos conventions, elle doit accepter de la réalité ses caractères déterminants. Or, il ne semble pas, d'après les observations de la science économique, que cette notion d'ordre objectif, en admettant ce terme sans discussion, puisse être en aucun cas la notion d'un équilibre universel, d'une stabilité permanente, ni même d'une direction uniforme. Appliquée aux faits, où la science recherche l'explicabilité, elle doit admettre les variations, les différences, les distinctions d'espèces que les faits impliquent. Elle doit admettre les oppositions et les contraires, les inégalités et les diversités, la succession des phénomènes positifs et négatifs, ou, si l'on veut, des phénomènes de vie et de mort que comporte tout développement naturel.

Mais si la notion d'ordre, en ce qui concerne les faits de l'économie, indépendamment des règles et des activités normatives, doit se subordonner ou se réduire à la notion de développement naturel, qui suppose celles des transformations et des phases par lesquelles ce dé-



veloppement se réalise, que sera donc le désordre, sinon le défaut ou le fléchissement des conditions du développement défini ? Pourra-t-il être mesuré avant que les conditions normales aient été déterminées et les lois du développement économique découvertes et formulées ? Sur tous ces points, l'examen précis des questions nous convie instamment à l'œuvre de science qui, sans suspendre les tâches politiques, ne peut que les fortifier.

Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, des notions d'ordre et de règle, de loi et d'anomalie, de développement naturel et d'organisation, le fait est qu'elles sont, plus ou moins implicitement, installées au centre de la doctrine avec la théorie de la concentration, que nous avons recon nue elle-même comme une des pièces maîtresses de cette doctrine. Tandis que le dérèglement est présenté comme le caractère universel en même temps que comme la tare essentielle des sociétés non socialistes, la concentration industrielle est exposée et décrite comme un phénomène, sinon universel, du moins général et inéluctable, qui se développe progressivement, avec les caractères de la nécessité et de la loi. Plus explicitement, la critique socialiste le rattache aux conditions actuelles de l'économie, de la production, dont il est donné pour un effet inévitable et caractéristique. C'est-à-dire, sans discuter les détails de la démonstration, que, par un progrès nécessaire qui a les apparences de la loi, la concentration passe pour s'exercer et se développer dans une société et à partir d'une société dont on a dénoncé soit l'incohérence et la monstruosité soit le dérèglement juridique. Mais alors, si cette loi est réellement une loi, elle fait fléchir, au moins sur un point, l'incohérence économique, en l'admettant elle-même démontrée ; et il y a lieu de se demander pourquoi. D'autre part, si le dérèglement juridique est démontré, ou il n'empêche pas l'exercice



de cette loi de fait, ou il en est la condition ; la solution de cette alternative dépend, elle aussi, de la démonstration de la loi.

Toutes ces questions introduisent des problèmes importants de théorie et de pratique. Aucun n'est indifférent à la doctrine socialiste. Aucun non plus n'est sans doute insoluble, à condition d'être pris par le bon bout et abordé par le côté le plus positif, par les données de fait les plus accessibles et les plus précises. Au fond, tous ces problèmes, tels qu'ils sont posés ou impliqués dans la doctrine socialiste, mettent en question la loi ou la théorie de la concentration industrielle, et, par la recherche de ses conditions et de ses causes, intéressent toute l'interprétation de l'évolution économique, de l'anomie contemporaine, de l'avènement socialiste.

§ 2. APPLICATION DE LA CONCENTRATION AU RÉGIME ET A LA FORME DE L'INDUSTRIE

Nous sommes ainsi ramenés à la question que nous avons prise pour sujet de cette étude : nous pouvons estimer par là, de plus près encore et plus exactement, la place que nous lui avons reconnue d'abord dans la doctrine. Nous y sommes ramenés pour la traiter en elle-même, sans préjuger des conséquences doctrinales que son étude peut entraîner et nous imposer. Mais en elle-même, elle n'est pas simple : elle implique une pluralité de questions qui ont été généralement confondues jusqu'à présent. Essayons, par des définitions sommaires, d'éviter des confusions auxquelles fréquemment les économistes conservateurs ou indépendants n'ont pas mieux échappé que les théoriciens et les observateurs socialistes.

Le phénomène de la concentration a deux aspects, l'un plus superficiel et l'autre plus intime. Il intéresse soit les rapports de forme, soit les rapports de



régime entre les agents de l'économie; il intéresse leurs relations morphologiques ou leurs relations juridiques, leur distribution dans les établissements de l'économie ou leur interdépendance comme porteurs de droits. Le remplacement de plusieurs établissements d'une grandeur donnée par un établissement de grandeur supérieure est un phénomène de concentration morphologique; la fusion de plusieurs entreprises indépendantes en une société ou leur subordination à une administration unique ou à une entente sont des phénomènes de concentration juridique (1).

Les phénomènes morphologiques eux-mêmes, les phénomènes relatifs à la distribution des individus et de leurs instruments de travail dans les établissements industriels, peuvent être considérés sous divers rapports.

D'abord, la distribution dépend de la structure des établissements. Cette structure est tantôt continue et tantôt discontinue. L'établissement se présente tantôt sous la forme de l'atelier indépendant ou de la fabrique indivise (2), tantôt sous la forme des ateliers à domicile, dans lesquels sont disséminés, en proportions va-

(1) La distinction a été faite exactement et utilement par Vandervelde, *Le collectivisme et l'évolution industrielle*, pp. 93-94 : « Cette concentration se manifeste sous deux aspects distincts, bien que généralement corrélatifs et réagissant l'un sur l'autre : concentration des ateliers, concentration des entreprises. D'une part, dans nombre d'industries, les ateliers individuels, par suite de leur infériorité technique, disparaissent ou ne jouent plus qu'un rôle local et accessoire... D'autre part, les entreprises individuelles, élargissant toujours le cercle de leur action, finissent par céder la place à des sociétés anonymes ou coopératives, indispensables pour réunir les capitaux exigés par la production sur une grande échelle. Puis viennent les coalitions, les cartels, et enfin le trust, le monopole complet, l'organisation unitaire plus ou moins stable de la production et de l'échange. »

(2) La fabrique peut être, d'ailleurs, très complexe et rassembler des espèces différentes d'industrie.

riables, les agents producteurs et même les éléments matériels, machines et moteurs, d'un même centre d'établissement. Ces deux types de structure, d'ailleurs, comportent des modalités intermédiaires, où prévaut soit la dispersion des éléments soit leur concentration (1). La structure des établissements fournit donc une première série de caractères, qui permettent d'estimer le degré de la concentration.

En second lieu, les établissements de structure homogène diffèrent par leur grandeur, qui se mesure soit par la dimension de leurs locaux, soit par le nombre, la dimension et la puissance de leurs appareils et de leurs machines, soit par le nombre de leurs ouvriers et de leurs employés. Ces différences, observées à mesure qu'elles se réalisent dans le temps, peuvent servir à mesurer l'intensité et la rapidité de la concentration industrielle. Aux diverses mesures servent les nombres qui font connaître la grandeur absolue des établissements, et surtout ceux qui font connaître leur grandeur relative, la grandeur maxima et la grandeur minima des établissements de même espèce, le nombre relatif des établissements de différentes grandeurs, la répartition des ouvriers ou des machines dans les établissements de ces différentes catégories. Les variations de ces moyennes et de ces nombres relatifs sont les indices des phénomènes par lesquels la concentration se manifeste. Pour tous ces calculs, le nombre des établissements entre en ligne de compte avec leur grandeur. Il est lui-même une donnée indispensable pour distinguer les phénomènes de concentration ou les phénomènes inverses des phénomènes de multiplication et de raréfaction, de croissance ou de régression, qui, souvent, présentent des aspects analogues.

(1) Sans préjudice des différences de régime que comportent ces différences morphologiques.



Enfin, la concentration industrielle comporte des manifestations ou des symptômes locaux. La distribution territoriale des établissements, comme leur nombre, intéresse, sinon la morphologie élémentaire, du moins la morphologie générale de l'industrie. Ou bien, en effet, la concentration s'accomplit par des transformations analogues sur toutes les parties du territoire, ou bien elle se réalise inégalement : chacun de ces deux cas mérite considération; le dernier présente une grande diversité de phénomènes, qui réclament évaluation quantitative et classement.

Ces différentes séries de faits peuvent servir à estimer, dans les variations morphologiques de l'industrie, le degré et le mode de concentration. Elles servent à la définir et à la déterminer comme le phénomène morphologique complexe par lequel les éléments constitutifs des établissements industriels passent d'un état de densité moindre à un état de plus grande densité, d'un état de dispersion et de dissolution à un état de rassemblement et d'intégration. À la structure disséminée se substitue la structure concentrée de la fabrique; ou bien les éléments séparés en ateliers indépendants ou en fabriques se rapprochent et se juxtaposent dans des établissements plus vastes. Le nombre des établissements diminue tandis que leur grandeur moyenne augmente, ou bien leur grandeur moyenne augmente sans que leur nombre diminue; dans tous les cas, on constate l'accroissement du nombre relatif des plus grands établissements et du nombre relatif des individus qui y sont occupés. Les petits établissements dispersés sur une portion déterminée du territoire y sont remplacés par un établissement unique, ou bien les établissements compris sur l'ensemble du territoire se rassemblent dans une ou plusieurs régions, à l'exclusion des autres régions précédemment pourvues d'établissements. Ces divers phénomènes de concentra-



tion ne sont pas équivalents, mais ils sont de même ordre : ils se rapportent à la morphologie de l'industrie.

Les phénomènes relatifs au régime ne se laissent pas toujours aisément percevoir. Les rapports juridiques d'où ils dépendent ne sont pas toujours découverts ni explicites; ils ne sont pas toujours précis et définis. Il en résulte de grandes difficultés pour l'observation et des erreurs inévitables. Mais ces erreurs se produisent presque toujours dans le même sens : des établissements passent pour absolument indépendants, parce qu'ils le sont pour la morphologie, tandis que des contrats, des liens juridiques, une organisation administrative déterminée établissent entre eux l'unité de régime.

Le fermage ou la gérance, le contrat de société, les divers modes de l'association ou de l'entente sont ici les moyens de la concentration, c'est-à-dire de l'assujettissement d'une pluralité d'établissements morphologiquement indépendants sous une même dépendance administrative et juridique. L'assujettissement diffère par le mode et le procédé, sinon par le principe, selon que des établissements indépendants sont rassemblés par le fermage, par la société, par les formes contemporaines du syndicat, du cartel ou du trust, ou qu'une entreprise ou une société, juridiquement une, dissémine, sous des titres divers, une pluralité d'établissements, succursales ou filiales, qui peuvent se confondre dans la morphologie industrielle avec les établissements juridiquement indépendants.

Les phénomènes ou les caractères juridiques et administratifs de la concentration intéressent les éléments et les institutions de la répartition, la constitution et la composition des classes économiques. Ils ouvrent des perspectives sur plusieurs séries de problèmes qui sont pour le socialisme d'importance capitale et dont les données convergent sur la question



générale des voies et moyens, des éléments et des facteurs du régime socialiste. Mais les phénomènes juridiques eux-mêmes ont pour conditions (1) les institutions de la morphologie et le fonctionnement des agents économiques qui y exercent leur activité. De quel ordre sont ces conditions ? quelle est leur valeur ? comment se détermine ici la causalité ?

Pour y voir clair dans l'interprétation de phénomènes souvent confondus, il importe de les distinguer aussi rigoureusement que le permettent nos moyens de connaissance. Il faut que nous nous proposons de comprendre ce qu'ils signifient de part et d'autre, quelles tendances ils manifestent, quel développement ils marquent, pour comprendre ensuite les buts qu'ils assignent aux prévisions du socialisme et les obligations qu'ils imposent à ses programmes.

Jusqu'à présent, ce qui, sur ce point, a prévalu dans les programmes, ce sont des incertitudes et des équivoques manifestes, auxquelles se mêlent des erreurs probables. Les unes et les autres étaient inévitables, sans doute : elles ont exprimé, elles expriment encore les insuffisances de la connaissance au moment même où la nécessité politique demande de prendre parti. Mais pour l'avenir, pour le présent mieux connu, ne faut-il pas aviser ? Par exemple, si le régime du patronat, sous une apparente homogénéité morphologique, laisse discerner des catégories d'établissements très différents, d'une force de résistance ou de développement très inégale, ne convient-il pas d'admettre les distinctions de la politique et de la tactique ? Avant de condamner à mort le « petit commerce », n'est-il pas opportun de chercher à savoir exactement si ses formes fléchissent ou si son régime est défaillant ? La

(1) Nous ne disons pas conditions *déterminantes* : nous n'avons pas à préjuger de leur valeur comme telles.

classe moyenne qui résiste au socialisme, et dont le socialisme a plus d'une fois proclamé la disparition, tient à la société contemporaine par les cadres de la morphologie industrielle et par les liens juridiques de sa domination ou de son asservissement : quelle est aujourd'hui la vigueur des uns et des autres ? Si on interroge le socialisme sur sa politique à l'égard de l'artisanerie, il ne faut pas qu'il réponde par des conclusions qui s'appliquent seulement aux formes par lesquelles l'artisanerie se confond avec la succursalisation. La politique socialiste à l'égard des trusts ne dépend pas nécessairement des observations faites sur la grande industrie où peut dominer le régime de l'entreprise. Inversement, la politique coopérative du socialisme doit tenir compte des conditions morphologiques auxquelles le régime de la coopération peut et doit s'adapter.

§ 3. ORDRE ET OBJET DE LA RECHERCHE

En attendant, ou plutôt pour préparer le traitement et la solution de ces problèmes, nous croyons utile d'aborder l'étude de la concentration industrielle par l'analyse de la morphologie. Il se peut que pour le socialisme l'intérêt majeur soit en définitive celui qui s'attache à l'intelligence des régimes, de leurs éléments, de leurs institutions : mais cet intérêt ne saurait être satisfait scientifiquement sans l'intelligence des formes, dont l'étude nous paraît présenter un caractère préalable.

D'ailleurs, considérons la société contemporaine. Pour le petit nombre de régimes économiques que nous y voyons coexister, nous y observons une multiplicité de formes qui correspondent à des structures très différentes ou qui, pour une même structure, se répartissent en échantillons nombreux et très dissemblables. Un même régime s'accommode généralement de cette



multiplicité : tel le régime de l'entreprise, qui s'applique aux formes les plus diverses. Dans les régimes économiques réside une extrême faculté d'adaptation aux formes variées et variables de l'économie ; et c'est un caractère qu'il ne faut pas oublier quand on réfléchit aux conditions et aux possibilités d'application du régime socialiste. La perspective en paraît illimitée.

D'autre part, en raison même de leur faculté d'adaptation, les régimes économiques résistent généralement aux plus grandes variations morphologiques. L'entreprise les a traversées depuis plusieurs siècles ; l'artisanerie a survécu à des transformations qui semblaient rendre impossible sa permanence. Le régime du syndicat de producteurs est antérieur aux grandes révolutions industrielles du XIX^e siècle, dont pourtant il paraît préparer et attendre jusqu'à l'infini les conséquences dans l'évolution de la grande industrie. Mais toutes ces variations ont eu des effets sur les régimes coexistants ou successifs : c'est en elles qu'il faut chercher les conditions de leur résistance, de leurs modifications, de leur développement (1).

La variabilité très apparente des états morphologiques nous offre une multiplicité et une continuité de données qui, pour l'étude à entreprendre, sont un avantage évident, un gage d'utilité, sinon de succès, en tout cas une invitation au travail. Puisque ce doit être là, en somme, la base de toute étude ultérieure, nous pouvons nous mettre à l'œuvre avec confiance, sans méconnaître les difficultés, mais sans douter par avance des résultats.

Le présent travail, tout préparatoire, a pour objet d'exposer ou d'indiquer quelques-uns de ceux qu'on peut obtenir.

(1) Cette recherche ne préjuge pas des causes des régimes, qu'il faut analyser eux-mêmes pour la détermination causale.



CHAPITRE III

La concentration des formes industrielles

Des faits nombreux et caractéristiques nous permettent de conclure à la réalité du phénomène de la concentration industrielle dans les sociétés du type de la nôtre, dans celles qui présentent un développement économique très généralement comparable. Quant aux sociétés qui ne satisfont pas aux mêmes conditions, le phénomène y apparaît dans les domaines industriels où l'économie a atteint le même état de développement.

§ 1. ALLEMAGNE

En Allemagne, d'après les recensements de 1882, 1895 et 1907 (1), le nombre des exploitations industrielles et commerciales (2) s'est successivement élevé

(1) *Statistik des Deutschen Reiches*, N. F., B. VI, 1 et 2, VII, 1 et 2, Berlin, 1885-1886 : *Gewerbestatistik des Deutschen Reiches und der Grossstädte nach der allgemeinen Berufszählung vom 5. VI. 1882*; *Statistik des Deutschen Reiches*, N. F., B. 113-119, Berlin, 1898-1899 : *Berufs- und Gewerbezahl von 14. VI. 1895*; *Statistik des Deutschen Reiches*, B. 213, 1; 214, 1; 217, 1 : *Gewerbliche Betriebsstatistik nach der Berufs- und Betriebszählung vom 12. VI. 1907*.

(2) Ce nombre comprend, outre les exploitations proprement industrielles, d'une part, les exploitations de jardinage d'art ou de commerce, d'élevage, de pêche; d'autre part, les exploitations commerciales, les exploitations d'assurances, de transports, les hôtels et restaurants, et, depuis 1907, les établissements de musique et de théâtre.



de 3.609.801 à 3.685.088 et à 4.025.591. L'augmentation est continue, et elle est considérable de 1895 à 1907. Mais si on calcule le rapport de chacun de ces trois nombres au total respectif de la population, on constate que pour 10.000 habitants le nombre des exploitations est tombé de 782,2 en 1882 à 711,8 en 1895 et à 652,2 en 1907.

Ces observations ne nous livrent point la preuve directe d'une concentration absolue dans l'industrie et le commerce ; elles nous en permettent du moins la présomption. En tout cas, elles nous donnent la preuve d'une concentration relative. Si, proportionnellement au nombre des habitants, le nombre des établissements a diminué, c'est qu'un nombre relativement moindre d'établissements a pu suffire aux fonctions précédemment remplies par un nombre plus grand ; et, par conséquent, comme rien n'indique, dans l'ensemble, un affaiblissement quelconque des fonctions productives, cette diminution numérique dénote et représente une augmentation des capacités fonctionnelles, c'est-à-dire qu'elle est un indice de concentration.

Ces conclusions, qui s'appliquent au total des exploitations industrielles et commerciales, valent à plus forte raison pour les exploitations proprement industrielles, dont le nombre absolu, au lieu d'augmenter a décréu. De 1882 à 1895 et à 1907, il est passé de 2.603.536 à 2.509 020 et 2.355.568 (1).

Mais les documents nous permettent l'observation directe du phénomène. En premier lieu, il se manifeste

(1) On a obtenu ces nombres en soustrayant des nombres totaux ceux des catégories suivantes : Handelsgewerbe, Versicherungsgewerbe, Verkehrsgewerbe, Gast-und Shankwirtschaft, Musik-, Theater-, Schaustgewerbe (cette dernière triple catégorie pour 1907 seulement).

par la diminution du nombre relatif des petites exploitations. Le nombre absolu de ces exploitations, à partir de celles qui ne comprennent aucun ouvrier jusqu'à celles qui occupent 5 personnes, présente les variations suivantes :

1882	2.882.768
1895	2.934.723
1907	2.856.134

soit une augmentation de 51.955 unités de 1882 à 1895, une diminution de 78.589 unités de 1895 à 1907, et, au total, de 1882 à 1907, une diminution de 26.634 unités. Relativement au nombre total des exploitations, ces variations numériques se traduisent par une diminution continue, de 95,9 à 93,3 p. 100 en 1895 et à 91,2 p. 100 en 1907.

Parmi les exploitations auxquelles ils donnent ce nom de petites exploitations (1), les recensements allemands distinguent plusieurs catégories : 1° exploitations de petits patrons travaillant seuls, sans moteurs (2) ; 2° autres exploitations sans employés (3) ; 3° exploitations occupant de 2 à 5 personnes (4). De toutes les catégories de la statistique (5), la première (A) et la troisième (B) qui viennent d'être définies comprennent de beaucoup le plus grand nombre d'exploitations ; or, ce nombre a subi respectivement les variations suivantes :

-
- (1) Kleinbetriebe.
 - (2) Alleinbetriebe ohne Motoren.
 - (3) Sonstige gehilfenlose Betriebe.
 - (4) Betriebe mit 2-5 Personen.
 - (5) Les autres seront examinées plus loin.



	A	B
1882	1.877.872	897.060
1895	1.714.351	1.053.892
1907	1.463.518	1.355.204

Ainsi, le nombre des petits patrons isolés et des exploitations sans moteurs n'a cessé de diminuer, tandis que le nombre des exploitations de 2 à 5 personnes n'a cessé de croître. Relativement au nombre total des exploitations, le premier nombre accuse une diminution de 62,5 à 54,5 et 42,4 p. 100, le second une augmentation de 29,8 à 33,5 et 39,3 p. 100.

Ni la dernière de ces variations ni même la première ne fournissent, absolument, isolément, des preuves de concentration : rapprochées l'une de l'autre, et considérées ensemble, elles sont l'indice d'un phénomène dont l'observation contribuera à nous faire comprendre les variations morphologiques par lesquelles la concentration s'accomplit. Elles montrent, dans une société où le nombre total des exploitations augmente, que cette augmentation n'a lieu qu'à partir d'une certaine grandeur d'établissements, au-dessous de laquelle s'opère une réduction numérique. Pour l'Allemagne, entre 1882 et 1907, les exploitations de petits patrons travaillant seuls sont au-dessous des conditions de multiplication ; au contraire, les exploitations de 2 à 5 personnes y satisfont.

De ce phénomène double résulte une modification de la densité industrielle : le centre de gravité de l'industrie se déplace dans le sens des plus grandes exploitations. C'est l'indice et la préparation d'un mouvement de concentration. Nous allons voir que cette variation s'accorde avec l'ensemble des variations morphologiques de même ordre.

Pendant que le nombre relatif des petites exploitations tombait de 95,9 p. 100 en 1882 à 91,2 p. 100 en

1907, le nombre des exploitations, dites moyennes, occupant de 6 à 50 personnes (1) s'élevait de 3,8 p. 100 en 1882 à 6,1 p. 100 en 1895 et à 7,8 p. 100 en 1907 ; et le nombre des grandes exploitations occupant plus de 50 personnes (2) s'élevait de 0,3 p. 100 en 1882 à 0,6 p. 100 en 1895 et à 1 p. 100 en 1907.

Ces variations fortes, d'autant plus qu'elles affectent des nombres de beaucoup inférieurs à ceux des petites exploitations, dénotent dans la morphologie des transformations considérables.

Examinons les nombres absolus. Ils présentent les variations suivantes pour les exploitations moyennes (A) et grandes (B) :

	A	B
1882.....	112.715	9.974
1895.....	191.301	18.953
1905.....	270.142	32.122

Soit une augmentation finale de 140 p. 100 pour les exploitations occupant de 6 à 50 personnes, et une augmentation de 222,1 p. 100 pour les exploitations occupant plus de 50 personnes. L'augmentation était seulement de 51,1 p. 100 pour les exploitations occupant de 2 à 5 personnes. A en juger par les résultats de ces calculs, l'augmentation du nombre relatif des établissements de différentes grandeurs varie proportionnellement à la grandeur. Les diverses catégories d'établissements s'accroissent relativement d'autant plus que les établissements qui les composent sont plus grands.

Nous allons éprouver cette formule sur les nombres

(1) Mittelbetriebe.

(2) Grossbetriebe. — Nous considérons ces termes comme n'ayant aucune valeur objective, mais comme servant seulement à désigner des groupes du classement statistique.



des cinq catégories entre lesquelles se subdivisent les moyennes et grandes exploitations. Nous constatons les variations suivantes dans le nombre des exploitations occupant de 6 à 10 personnes (A), de 11 à 50 (B), de 51 à 200 (C), de 201 à 1.000 (D), plus de 1.000 (E) :

	A	B	C	D	E
1882.....	68.763	43.952	8.095	1.752	127
1895.....	113.549	77.752	15.622	3.076	255
1907.....	149.259	120.883	26.279	5.337	506

Soit, de 1882 à 1907, une augmentation p. 100 de :

A	B	C	D	E
117,1	175	224,6	200,5	298,4

Exception faite pour les exploitations occupant de 201 à 1.000 personnes, les variations du nombre relatif des exploitations de différentes grandeurs vérifient donc notre formule de la concentration (1).

Les phénomènes qui se manifestent et se mesurent par ces variations présentent d'autres aspects intéressants et instructifs. Examinons ceux qui se rapportent aux variations de la grandeur moyenne des établissements.

Pour le total des exploitations, où celles de 1 à 5 personnes comptent, comme on l'a vu, respectivement pour 95,9, — 93,3, — 91,2 p. 100 en 1882, 1895 et 1907, la grandeur moyenne, mesurée par le nombre de personnes par exploitation principale (Hauptbetriebe), s'est élevée de 2,4 en 1882 à 3,2 en 1895 et à 4,2 en 1907.

(1) L'exception reconnue pour les exploitations de 201 à 1.000 personnes demande une interprétation qui sera reportée après l'examen des faits de même ordre.



Par catégories, les variations de la grandeur moyenne sont présentées au tableau suivant :

Exploitations occupant	1882	1895	1907
1. de 1 à 5 personnes	1,5	1,6	1,9
2. — — — (moins les <i>Alleinbetriebe</i>)	2,4	2,5	2,8
3. de 6 à 50 personnes	12,3	12,8	13,7
4. de 51 à 200 —	91,7	92,2	92
5. de 201 à 1.000 —	375,2	375,8	373,1
6. plus de 1.000 —	1.678,4	1.759,7	1.886,6

Ce tableau appelle trois observations.

1° L'augmentation continue et considérable de la grandeur moyenne dans les exploitations occupant plus de 1.000 personnes est un phénomène typique de concentration. En vingt-cinq ans, la grandeur moyenne des exploitations de cette catégorie a augmenté de 12,4 p. 100.

2° La grandeur moyenne des exploitations de 51 à 200 personnes est à peu près constante, et la grandeur moyenne des exploitations de 201 à 1.000 personnes oscille faiblement autour d'un niveau qu'elle dépasse en 1895 pour retomber au dessous en 1907. Les variations morphologiques et, en particulier, les phénomènes de concentration laissent donc subsister en nombre à peu près constant les établissements de ce type, où se consolident les effets de l'agrandissement progressif qui élève la moyenne générale et la grandeur maxima. Entre les limites déterminées par la grandeur moyenne de ces établissements, le développement morphologique qui conduit à la concentration semble subir un arrêt : en réalité, les effets de l'agrandissement continu se propagent au-dessus du niveau à peu près invariable



ici fixé, et déterminent la concentration décisive et caractéristique dans les exploitations de plus de 1.000 personnes. Cette interprétation paraît pouvoir s'appliquer à l'exception que nous avons signalée, relativement à l'augmentation du nombre des exploitations, pour les exploitations de 200 à 1.000 personnes.

3° La grandeur moyenne des exploitations petites et moyennes s'élève continuellement; elle s'élève plus de 1895 à 1907 que de 1882 à 1895. En lui-même, ce fait n'est pas un fait de concentration, et nous n'aurons pas à en tenir compte comme tel ; mais il est une des conditions et un des facteurs de la concentration, et, rapproché des faits précédemment observés, il nous permet de mieux la comprendre dans sa préparation et dans sa genèse.

Voyons comment la population active se répartit dans les exploitations des différentes catégories de grandeur. Les variations de cette répartition, de 1882 à 1907, sont présentées au tableau suivant :

Exploitations	1882	1895	1907
A. de petits patrons travaillant seuls et sans moteurs....	1.877.872	1.714.351	1.463.518
B. sans ouvriers....	107.836	166.480	327.412
C. de 2 à 5 —	2.350.114	2.889.838	3.592.303
D. de 6 à 10 —	500.097	833.418	1.104.599
E. de 11 à 50 —	891.623	1.620.915	2.584.575
F. de 51 à 200 —	742.688	1.439.700	2.418.150
G. de 201 à 1.000 —	657.639	1.155.836	1.991.056
H. plus de 1.000 —	213.160	448.731	954.645

Dans toutes les catégories, la population active a augmenté, sauf dans la première, dans la catégorie des exploitations de petits travailleurs isolés. Ces exploita-



tions sont au-dessous du niveau des conditions de développement. Dans les autres catégories, les variations numériques sont très inégales; mais le sens de ces inégalités sera mis en lumière par le tableau suivant, qui représente les variations du rapport de la population active de chaque catégorie à la population active totale (p. 100).

	1882	1895	1907
A	25,6	16,7	10,1
B	1,4	1,6	2,2
C	18,7	28,2	24,8
D	6,8	8,1	7,7
E	12,2	15,8	18
F	10,1	14	16,8
G	9	11,2	13,8
H	2,9	4,4	6,6

Sur ce tableau nous faisons les constatations suivantes :

1° Le rapport est tombé de 25,6 à 10,1 p. 100 pour les exploitations de petits patrons isolés et dépourvus de moteurs; à cet égard, l'importance de ces exploitations est tombée de 1/4 à 1/10. Il s'est élevé de 1,4 à 2,2 pour les petites exploitations sans ouvriers. Pour les exploitations de 2 à 5 personnes, il s'est élevé de 18,7 à 28,2 p. 100 de 1882 à 1895; mais il est tombé de 28,2 à 24,8 p. 100 de 1895 à 1907. Au total, pour ces trois catégories, le rapport, après s'être élevé de 45,7 à 46,5 p. 100, est tombé de 46,5 à 37,1 p. 100.

2° Les exploitations de 6 à 10 personnes ont éprouvé le même sort que celles de 2 à 5 et, plus généralement, celles de 1 à 5 : le rapport est pour elles passé de 6,8 à 8,1, puis à 7,7 p. 100.

3° Les exploitations de 11 à 50 et de 51 à 200 per-



sonnes ont acquis une part considérable de la population active. Pour les deux catégories ensemble, cette part s'est élevée de 22,2 en 1882 à 29,8 en 1895 et à 34,8 p. 100 en 1907. Il s'en faut de peu, en 1907, qu'elle ne balance, avec 147.162 établissements, la population des 2.856.134 exploitations de 1 à 5 personnes.

4° De toutes les exploitations, ce sont celles de 200 à 1.000 personnes et celles de plus de 1.000 personnes qui présentent l'accroissement le plus considérable. Pour les deux catégories, cet accroissement est tel que leur population, qui ne comprenait en 1882 qu'un peu plus de 1/10 de la population totale, en comprend 1/4 en 1907. A cet égard, elles occupent, en 1907, la situation occupée en 1882 par les exploitations de petits patrons isolés. En 1907, parmi leurs 5.843 exploitations, qui ne représentent pas même 0,2 p. 100 du nombre total des exploitations, il y en a 506, portion infime de ce nombre total, qui rassemblent près d'un million de personnes, soit près de 7 p. 100 de la population active totale, et près de 2.000 ouvriers et employés par exploitation.

§ 2. PRUSSE

En Prusse, de 1895 à 1907, le nombre des exploitations industrielles et commerciales (1) a diminué de 1.172.145 à 1.125.873, soit 3,95 p. 100 de moins. Mais cette diminution est imputable aux petites exploitations de patrons isolés, dont le nombre a déchu de 674.042 à 518.574, soit 23,07 p. 100. Pour les autres catégories d'exploitations, les variations sont présentées au tableau suivant :

(1) Non compris celles de jardinage, élevage et pêche. — Tous les nombres utilisés pour la Prusse sont tirés de l'article *Fabrik* de Stieda, dans la 3^e éd. du *Handwörterbuch der Staatswissenschaften*, t. IV, Iena, Fischer, 1909, gr. in-8.

Nombre de personnes occupées par exploitation	Nombre d'exploitations		Augmen- tation 0/0	Rapport 0/0 au nombre total des exploitations	
	1895	1907		1895	1907
1	33.607	50.608	50,59	4,49	9,05
2	189.591	228.994	20,77	17,55	22,97
3	186.134	122.552	9,86	16,52	17,5
4-5					
6-10	43.999	55.282	25,64	3,72	4,51
11-20	34.628	28.443	48,68	2,52	3,63
21-50					
51-100	8.235	8.891	61,60	0,50	0,79
101-200					
201-500	1.720	2.217	62,62	0,10	0,16
501-1.000					
Plus de 1.000	189	358	89,42	0,01	0,02

Quant à la répartition des personnes employées dans les exploitations de différentes grandeurs, elle présente les variations suivantes, à partir des exploitations occupant 3 personnes :

Nombre de personnes occupées par exploitation	Nombre de personnes occupées		Augmen- tation 0/0	Rapport 0/0 au nombre total des personnes	
	1895	1907		1895	1907
3	665.607	367.656	9,10	17,47	14,11
4-5					
6-10	323.281	409.657	26,72	8,10	7,59
11-20	747.146	413.811	53,41	15,57	17,72
21-50					
51-100	757.357	622.293	63,25	13,60	16,53
101-200					
201-501	657.642	669.436	64,35	11,56	13,71
501-1.000					
Plus de 1.000	334.261	682.121	104,06	5,76	8,52



Les observations que permettent ces tableaux confirment, en les prédisant, nos précédentes observations. Toutefois, elles ne révèlent pas des phénomènes absolument identiques; et nous aurons à tenir compte des indices de diversité et de particularité qu'elles nous offrent (1).

§ 3. BELGIQUE, AUTRICHE

Si nous bornons notre examen, provisoirement, à ce que les statistiques allemandes contiennent et font connaître de général, nous en trouvons confirmation dans les statistiques des autres pays, en tant qu'elles sont comparables.

Nous en trouvons confirmation sur quelques points dans le recensement belge de 1896 (2) et dans le recensement autrichien de 1902 (3). Leurs données sont relatives, non à des variations, mais à des états; mais ces états peuvent être rapportés à ceux que des données comparables nous permettent de reconstituer dans les séries de variations constatées précédemment.

En Belgique, en 1896, le nombre des exploitations industrielles occupant de 1 à 4 personnes (4), 211.700, représente 93,53 p. 100 du nombre total des exploitations, 226.350; le nombre des exploitations occupant de 5 à 50 personnes, 13.000, 5,74 p. 100; le nombre des

(1) On ferait des observations analogues sur les statistiques du royaume de Saxe exposées dans l'article du *Handwörterbuch* dont nous nous sommes servis; et on pourrait en tirer les mêmes conclusions.

(2) *Recensement général des industries et des métiers* (31 octobre 1896), Bruxelles, 1901-1902, 18 vol. in-4.

(3) *Oesterreichische Statistik*, B. LXXV, H. 1-11, *Ergebnisse der gewerblichen Betriebszählung vom 3. VI. 1902*, Wien, 1905-1908, in-8.

(4) Y compris les exploitations n'occupant pas de salariés, à l'exclusion de l'industrie à domicile.



exploitations occupant plus de 50 personnes, 1.650, 0,73 p. 100. Les nombres de personnes occupées dans les exploitations de ces trois catégories sont respectivement 350.971 ou 36,22 p. 100 du nombre total, 968.874, pour la première catégorie ; 192.300, ou 19,85 p. 100, pour la deuxième ; 425.603, ou 43,93 p. 100, pour la troisième. On compte 41 exploitations occupant plus de 1.000 personnes.

En Autriche, en 1902, le nombre des exploitations (1) occupant de 1 à 5 personnes, 912.966, représente 94,32 p. 100 du nombre total des exploitations, 967.833 ; le nombre des exploitations de 6 à 100 personnes, 51.786, 5,37 p. 100 ; le nombre des exploitations de plus de 100 personnes, 3.081, 0,31 p. 100. Les nombres de personnes occupées dans les exploitations de ces trois catégories sont respectivement 1.490.665, ou 46,53 p. 100 du nombre total, 3.203.812, pour la première ; 822.276, ou 25,66 p. 100, pour la deuxième ; 890.871, ou 27,81 p. 100, pour la troisième.

Ces rapports sont de même ordre que ceux qui ont été constatés ou qui, d'après le mouvement observé, peuvent être supposés dans l'industrie allemande aux mêmes dates et dans les mêmes conditions d'observation. La concentration de la population ouvrière se manifeste de la même manière dans sa généralité.

§ 4. ETATS-UNIS, ANGLETERRE

Aux Etats-Unis, le nombre moyen de salariés par établissement, d'après les *Census* de 1850 à 1890 (2), présente les variations suivantes :

(1) Exploitations principales, Hauptbetriebe, y compris celles de l'industrie à domicile.

(2) Dans Bourguin, *Les systèmes socialistes*, pp. 395-396.



Années	Établissements	Salariés	Nombre de salariés par établissement
1850	123.025	957.059	7
1860	140.433	1.311.246	9
1870	252.148	2.053.996	8
1880	253.852	2.732.595	10
1890	355.415	4.172.622	13
1900	512.339	5.713.976	11

Soit une augmentation considérable, mais d'ailleurs discontinue; du nombre moyen. La régression de 1890 à 1900 n'est qu'apparente : elle résulte, ainsi que l'explique M. Bourguin (1), de la différence des méthodes employées dans les *Census* pour le recensement des métiers à la main; « ainsi le recensement de 1900 doit comprendre un grand nombre de petits établissements qui avaient échappé aux recensements antérieurs ». Quant à la discontinuité de l'aéerissement, elle demande une interprétation que nous indiquerons plus loin.

La progression de la grandeur moyenne est surtout remarquable dans plusieurs groupes industriels, où le nombre de salariés par établissement varie comme il suit :

Industries	1850	1880	1890	1900
Chaussures (fabrication mécanique)		57	64	89
Cuir	4	7	24	40
Tapis	53	104	166	214
Soie et soieries	26	82	105	135
Machines agricoles	5	20	43	65
Fer et acier	53	197	250	333

(1) *Ibid.*, p. 395.



Ces exemples, tirés de groupes industriels très différents, accusent des modalités et des proportions différentes sur lesquelles il y aura lieu de revenir; mais toutes les variations se produisent dans le sens de la concentration.

Il en est de même en Angleterre, toutes réserves faites sur les espèces et sur les particularités observées. Pour les établissements de fabrication du coton, dont on sait l'importance, les variations, de 1850 à 1903, sont les suivantes (1) :

Années	Établissements	Ouvriers	Nombre d'ouvriers par établissement
1850	1.932	330.924	171,3
1856	2.210	379.213	171,6
1861	2.887	451.569	156,4
1870	2.483	450.087	181,3
1881	2.690	488.677	181,7
1885	2.635	504.069	191,3
1890	2.363	528.795	223,8
1903	2.476	523.030	211,2

La grandeur moyenne des établissements, mesurée par le nombre des ouvriers, s'est donc élevée par degrés, d'ailleurs inégaux et discontinus. Et ces observations confirment les précédentes.

Dans son étude sur la concentration industrielle en Angleterre (2), M. Brodnitz montre les progrès généraux qu'elle y a réalisés. Elle y présente les modalités

(1) D'après les statistiques utilisées par l'article *Baumwollindustrie (Geschichte und Statistik*, de von Juraschek, dans la 3^e éd. du *Handwörterbuch der Staatswissenschaften*, t. II, 1909, pp. 682-683.

(2) *Betriebskonzentration und Kleinbetrieb in der englischen Industrie*, dans les *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, hgg. v. Conrad, III, Folge, B. 35 u. 36, années 1908 et 1909.



que nous avons discernées ailleurs, les distinctions que nous avons constatées, les degrés que nous avons marqués, et, au total, les caractères que nous avons définis. Parmi les industries où elle se manifeste, M. Brodnitz distingue deux groupes : les industries anciennes, dont elle a transformé la morphologie, et les industries de constitution récente, qui se sont adaptées d'emblée aux formes de la grande industrie concentrée. Le maximum de la concentration est atteint dans l'industrie du jute, où, pour le tissage, les grands établissements rassemblent 98,09 p. 100 de la population ouvrière, et, pour la filature, 99,6 p. 100 (1).

§ 5. FRANCE

Nous n'avons pas l'intention, dans cette étude des faits généraux de la concentration industrielle, de laisser de côté la France, dont l'examen est d'autant plus intéressant que son développement industriel, moins intense que celui de l'Angleterre, des États-Unis, de l'Allemagne, peut offrir, s'il s'y produit, des preuves d'autant plus topiques du phénomène. Mais il a pu être utile d'éclairer l'observation de ce phénomène par l'étude des pays où il apparaît avec ses aspects caractéristiques dans plusieurs séries de données précises. Or, nous allons trouver en France des symptômes, des indices, des faits concordants.

D'après les recensements professionnels (2), le nombre moyen des salariés par établissement, de 1896 à

(1) *Ibid.*, t. 36, p. 178.

(2) *Résultats statistiques du recensement des industries et professions* (1896), Paris, 1899-1901, 4 vol. in-4 ; *Résultats statistiques du recensement général de la population* (1901), Paris, 1904-1907, 5 vol. in-4 ; *Résultats statistiques du recensement général de la population* (1906), t. I, 1^{re} partie, et t. II, Paris, 1908-1909, 2 vol. in-4.

1906; est passé de 6,3 à 6,9 dans l'industrie et les transports, de 2,6 à 3 dans le commerce (1). C'est un premier indice (2), en quelque sorte préparatoire, analogue à ceux que nous avons notés au début de cette étude. Il se précise et se renforce si nous considérons, dans l'industrie, des groupes (3) relativement limités et homogènes. En 1901, le nombre de salariés par établissement atteint dans ces groupes les moyennes suivantes, disposées par ordre décroissant :

Métallurgie du fer et de l'acier.....	689
Mines et minières.....	477
Etablissements industriels de l'Etat ou des communes (4).....	245
Métallurgie de métaux divers.....	181
Verrerie.....	140
Fabrication du papier.....	66
Fabrication de faïence et porcelaine.....	55
Fabrique de papiers peints, de cartes à jouer....	47
Industrie cotonnière.....	46
Industrie lainière.....	46
Fabrique de caoutchouc.....	41
Fabrique d'alcool et de sucre.....	39
Teinture, apprêt, blanchiment, etc.....	38
Instruments de musique en métal.....	37
Fabrique de gaz d'éclairage, de pétrole, d'agglomérés.....	34

(1) *Résultats statistiques du recensement général de la population (1901)*, t. IV, p. 185.

(2) « Un premier indice du mouvement de concentration du personnel des établissements », dit le commentaire de la statistique, *ibid.*

(3) Proprement ce que le recensement appelle des « sous-groupes professionnels ».

(4) Par exemple, manufactures de tabacs, d'allumettes, poudreries, usines à gaz, arsenaux; etc.



Et ainsi de suite jusqu'au minimum de grandeur, représenté par le nombre 1 (1).

Dans chacun de ces groupes, on trouve au moins une industrie où la grandeur moyenne des établissements dépasse de beaucoup la grandeur moyenne des établissements du groupe et représente pour le groupe la grandeur moyenne maxima. Cette grandeur s'élève au nombre 953 (fabrique de fer-blanc) pour la métallurgie du fer et de l'acier et au même nombre 953 (mines de houille) pour les mines et minières.

Si l'on considère les industries où le nombre moyen de salariés par établissement, en 1901, est supérieur à 200, on constate les variations suivantes de 1896 à 1901 (2) :

Industries	1896	1901
Mines de houille.....	857	953
Fer blanc.....	698	953
Haut-fourneau (1 ^{re} fusion).....	504	701
Acierie.....	510	687
Navires en fer.....	416	524
Glaces sans tain, etc.....	423	455
Matériel de chemin de fer.....	296	431
Peignage de laine.....	331	404
Laminage de cuivre.....	225	400
Armes de guerre.....	155	358
Filature de bourre de soie.....	237	349
Raffinerie de sucre.....	245	279
Filature de jute.....	209	261
Bouteilles de verre.....	219	259
Forges générales.....	225	252
Gobeleterie.....	256	251

(1) *Ibid.*, p. 185.

(2) *Ibid.*, p. 186. — Les industries sont classées d'après les données de 1901.



Industries	1896	1901
Plumes métalliques.....	282	240
Filature de chanvre.....	78	233
Nouveautés, laines, draps.....	134	229
Carton laqué.....	229	228
Soude artificielle.....	231	225
Vis à bois, en fer ou en cuivre.....	444	207
Grosse quincaillerie.....	166	206

Il y a partout augmentation, sauf pour la gobeletterie, les plumes métalliques, la soude artificielle, les vis à bois, c'est-à-dire sauf 4 fois sur 23 (1). Donc, de 1896 à 1901, la grandeur moyenne des grands établissements s'est généralement accrue, et d'une quantité généralement considérable.

Le classement des établissements d'après le nombre de leurs salariés, en 1896 et 1901, donne les résultats suivants pour l'industrie (2).

Nombre de salariés par établissement	Nombre d'établissements		Proportion pour 10.000	
	1896	1901	1896	1901
1	290.828	318.329	4.907	5.167
2	128.970	125.425	2.177	2.037
3	54.519	52.185	920	847
4	29.623	28.795	500	467
5	16.946	16.087	286	261
6	11.757	11.303	198	183
7	7.116	6.855	120	111
8	6.436	6.249	109	101
9	4.101	3.764	69	61

(1) Dans la liste du recensement, qui comprend les industries où le nombre des salariés par établissement, en 1901, est supérieur à 100, on ne constate de diminution que 8 fois sur 57.

(2) Moins les chemins de fer. — *Ibid.*, p. 187.



Nombre de salariés par établissement	Nombre d'établissements		Proportion pour 10.000	
	1896	1901	1896	1901
10	5.060	4.999	85	81
11 à 20	18.021	20.335	305	330
21 à 50	11.627	13.029	196	211
51 à 100	3.956	4.541	67	74
101 à 200	2.053	2.375	35	39
201 à 500	1.158	1.342	19	22
501 à 1.000	300	340	5	6
1.001 à 2.000	109	147	2	2
2.001 à 5.000	35	46		
plus de 5.000	13	18		

Soit une faible augmentation de la proportion des établissements qui occupent un seul salarié; une diminution pour toutes les catégories d'établissements, sans exception, qui occupent de 2 à 10 salariés; une augmentation pour toutes les catégories d'établissements, sans exception, qui occupent plus de 10 salariés.

D'après un résumé du recensement (1), le nombre relatif des établissements occupant de 1 à 4 salariés est resté à très peu près constant (8.503 et 8.516 pour 10.000); le nombre relatif des établissements occupant de 5 à 50 salariés a diminué de 1.368 à 1.341; les nombres relatifs des établissements occupant 51 à 500 salariés et plus de 500 ont augmenté respectivement de 121 à 134 et de 8 à 9, et ensemble de 129 à 143, ou 1,29 à 1,43 p. 100, nombres qui peuvent être comparés à ceux que les statistiques allemandes fournissent pour les exploitations industrielles et commerciales (2).

(1) *Ibid.*

(2) Pour les établissements du commerce occupant plus de 50 salariés, la proportion est seulement passée de 0,18 à 0,21 p. 100.



Les variations de la répartition du personnel dans les établissements industriels de différentes grandeurs sont présentées au tableau suivant (1) :

Etablissements	Salariés		Rapport 0/0 au nombre total	
	1896	1901	1896	1901
de 1 à 4 salariés	830.817	840.914	23,5	21
de 5 à 10 —	344.081	330.096	9,5	8
plus de 10 —	2.374.576	2.861.171	67	71

Ces variations mesurent la concentration de la population ouvrière dans les établissements occupant plus de 10 salariés.

D'après les calculs du recensement (2), la proportion de salariés dans les établissements industriels (3) qui en occupent 10 ou moins de 10, de 11 à 100, plus de 100, est passée respectivement de 36 à 32; de 28 à 20; de 36 à 48 p. 100. Donc, en 1896, un peu plus du tiers des salariés de l'industrie étaient rassemblés dans des établissements occupant plus de 100 salariés; en 1901, cette proportion s'est élevée presque à la moitié du nombre total des salariés. Mais il est à remarquer que, pour les établissements industriels compris dans les recensements français, à la différence des établissements industriels et commerciaux compris dans les recensements allemands, la proportion des salariés dans les établissements occupant de 11 à 100 salariés a décréu, de 28 à 20 p. 100. Il semble que dans l'industrie, à l'exclusion du commerce, le degré de grandeur des établissements dans lesquels s'opère la concentration est sensiblement supérieur au degré de

(1) *Ibid.*, pp. 188-189.

(2) *Ibid.*, pp. 189-191.

(3) Non comprises les entreprises de transport.



grandeur déterminé pour les établissements de l'industrie et du commerce sans distinction.

D'autre part, les calculs des recensements nous permettent de constater que, de 1896 à 1901, le nombre moyen de salariés par établissement est passé de :

14 à	15	pour ceux de	11 à	20	salariés
30 à	32	—	21 à	50	—
70 à	70,5	—	51 à	100	—
138 à	140	—	101 à	200	—
300 à	307	—	201 à	500	—
660 à	694	—	501 à	1.000	—
1.350 à	1.387	—	1.001 à	2.000	—
3.000 à	3.055	—	2.001 à	5.000	—
7.200 à	7.600	—	plus de	5.000	—

Conformément aux observations déjà faites, la grandeur moyenne s'est élevée relativement peu dans les établissements moyens et considérablement dans les grands établissements, ici surtout dans les établissements occupant de 501 à 1.000 salariés et plus de 5.000.

§ 6. CONCENTRATION LOCALE EN FRANCE

Nos recensements professionnels nous fournissent de nombreuses données sur un ordre de faits que nous n'avons pas abordés jusqu'à présent, et qui se rapportent à la concentration locale de l'industrie. Dans chaque groupe industriel, un certain nombre d'industries sont localement concentrées. Si, par exemple, nous examinons la répartition départementale des établissements de l'industrie textile en 1901, nous constatons que la proportion du personnel occupé dans le département du Nord, relativement au total du personnel occupé en France, atteint 91 p. 100 pour la filature du lin, 78 pour la filature du jute, 53 pour le tissage de la laine,



89 pour les tissus d'ameublement, 99 pour les fabriques de nouveautés de laine, de draps (1).

Cette concentration locale n'est pas immuable : elle est susceptible d'accroissement. La proportion du nombre des salariés occupés dans les établissements qui en occupent plus de 100, relativement au nombre total des salariés, a varié comme il suit dans les départements où elle était égale ou supérieure à 50 p. 100 en 1901 (2) :

Départements	1896	1901
Aveyron	55	66
Belfort (territoire de) ..	70	83
Doubs	53	55
Gard	44	52
Isère	50	53
Loire	57	60
Marne (Haute-).....	49	52
Meurthe-et-Moselle	64	71
Nord	61	65
Pas-de-Calais	55	63
Saône-et-Loire	48	58
Seine-Inférieure	45	50
Vosges	61	64

Done, dans tous ces départements sans exception, la concentration industrielle, mesurée par ces variations numériques, s'est accrue de 1896 à 1901.

Si nous considérons une industrie très concentrée, comme la métallurgie du fer et de l'acier, où 99,96 p. 100 des salariés, en 1901, étaient rassemblés dans les établissements occupant plus de 10 salariés (3), et

(1) *Ibid.*, pp. 144-145.

(2) *Ibid.*, pp. 191-192.

(3) *Ibid.*, p. 199.



où, sur 92 établissements recensés, 64, ou 70,43 p. 100, en occupaient plus de 100 (1), nous constatons un maximum de concentration locale. En 1908, sur 55.761 ouvriers occupés à la production de l'acier fondu, 11.549 étaient localisés dans le département de la Loire, 11.656 dans le département de Meurthe-et-Moselle, 9.643 dans le département du Nord, soit, pour ces trois départements, 32.848, ou 58,9 p. 100. Des 1.851.853 tonnes d'acier produit, 642.171 étaient fabriquées dans le département de Meurthe-et-Moselle, et 454.875 dans le département du Nord, soit, pour ces deux départements 1.097.046 tonnes, ou 52,9 p. 100. Sur 14.930 ouvriers occupés à la production de la fonte brute, 7.686 étaient localisés dans le département de Meurthe-et-Moselle; soit 50,8 p. 100. Des 3.400.771 tonnes de fonte produite, 2.289.472 étaient fabriquées dans le département de Meurthe-et-Moselle, soit 67,3 p. 100; vingt ans plus tôt, ce département n'en fabriquait pas encore 50 p. 100 (2). L'énorme concentration que ces nombres révèlent s'est accomplie progressivement.

§ 7. CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE LA CONCENTRATION

Les faits que nous venons d'analyser présentent, dans les conditions d'une grande généralité d'observation, les caractères de la concentration. Résumons-les :

- 1° Augmentation de la grandeur moyenne des établissements industriels;
- 2° Augmentation de la grandeur maxima des établissements;
- 3° Augmentation du nombre relatif des plus grands

(1) *Ibid.*, pp. 546-547.

(2) D'après la *Statistique de l'industrie minérale* pour 1908 et pour 1880.



établissements, tandis que diminue le nombre relatif des plus petits établissements et que, au-dessus d'un niveau constamment relevé, le nombre des établissements de différentes grandeurs s'accroît d'autant plus que la grandeur de ces établissements est supérieure;

4° Concentration de la population ouvrière dans les plus grands établissements;

5° Concentration locale.

A ces caractères, ajoutons-en un autre, dont nous n'avons point parlé et sur lequel nous n'insisterons pas, parce qu'il implique des phénomènes d'un ordre différent de ceux auxquels nous avons limité notre étude : c'est l'intégration progressive des fonctions diverses, et par conséquent des éléments et des agents industriels dans les grands établissements concentrés (1).

(1) Cf. Bourguin, *Les systèmes socialistes*, pp. 136 sqq.

CHAPITRE IV

Détermination chronologique des phénomènes de concentration

Nous avons établi l'existence et défini les caractères du phénomène de la concentration industrielle dans les sociétés modernes. Par des données qui s'appliquent aux principales nations industrielles, nous en avons montré l'extension. Est-il possible, maintenant, de le déterminer chronologiquement, de l'enserrer, dans le temps, entre des limites précises ?

§ 1. LA CONCENTRATION CONTEMPORAINE

A certains égards, et d'après certaines observations, cette détermination semble réalisable, et même, si l'on se contente d'approximations, elle ne paraît point malaisée.

Généralement, le phénomène de la concentration industrielle se présente comme un phénomène récent. En Allemagne, en Autriche, le développement de la grande industrie ne semble pas remonter au delà des dernières décades du XIX^e siècle. Aux Etats-Unis, jusqu'en 1860, prévalent les formes et les moyens de la petite industrie (1). Mais considérons les pays de développement industriel plus ancien, la France et l'Angleterre. En Angleterre, la grande industrie ne date pas, comme phénomène général et comme catégorie dominante, de la révolution industrielle et des révolutions

(1) Cf. Achille Vialate, *L'industrie américaine*, Paris, Alcan, 1908, in-8.



technologiques de la fin du XVIII^e siècle : les progrès de la concentration, définie par les caractères que nous avons déterminés, sont bien postérieurs (1). En France, les phénomènes de concentration, dans leur généralité, ne paraissent pas antérieurs au milieu du XIX^e siècle. Quels que soient les faits particuliers qui ont pu se produire dans certaines industries, les phénomènes généraux sur lesquels nous avons, jusqu'à cette date, des données ou des indices précis sont des phénomènes qui s'opposent à la concentration.

Des statistiques générales de la France (2), des statistiques parisiennes de 1847-1848 et 1860 (3), des rapports sur les expositions industrielles (4), des annuaires administratifs, industriels et commerciaux (5)

(1) C'est ce qui résulte du livre de M. Paul Mantoux, *La révolution industrielle au XVIII^e siècle, Essai sur les commencements de la grande industrie en Angleterre*, Paris, 1906, in-8. Examinant l'industrie dans laquelle apparaissent les premiers grands établissements, l'industrie textile, M. Mantoux déclare, p. 243, que le nombre des ouvriers, dans les filatures, s'élève, à la fin du XVIII^e siècle, jusqu'à plusieurs centaines, de 250 à 600 ; mais à l'appui de cette proposition il ne fournit pas de statistiques et mentionne seulement, en note, l'ouverture, à Manchester, en 1780, d'une filature occupant 600 ouvriers. Il remarque plus loin, p. 251, que cette époque est celle de la création de centaines d'entreprises, c'est-à-dire d'établissements, grands et petits.

(2) *Industrie en 1840-1845*, Paris, 1847-1852, 4 vol. in-4 ; *Enquête industrielle de 1861-1865*, Paris, 1873, in-4.

(3) *Statistique de l'industrie à Paris résultant de l'enquête faite par la Chambre de commerce pour les années 1847-1848*, Paris, 1851, 2 vol. in-fol. ; *Statistique de l'industrie à Paris résultant de l'enquête faite par la Chambre de commerce pour l'année 1860*, Paris, 1864, in-fol.

(4) *Exposition universelle de 1855, Rapports du jury mixte international*, Paris, 1856, in-4 ; *Exposition universelle de 1867, Rapports du jury international*, Paris, 1868, 13 vol. in-8.

(5) Il ne peut être question de donner ici de ces annuaires une bibliographie même sommaire ; leur importance peut être considérable pour les recherches de l'ordre de celles qui sont indiquées dans cette étude.



résultent la preuve ou la représentation vraisemblable d'une augmentation considérable du nombre des établissements, et en particulier de la multiplication des petites entreprises, des petits métiers d'artisans, notamment dans les centres urbains, dans les grandes villes, et surtout à Paris. Les mesures « libérales » du second Empire, notamment celles qui mirent fin à la réglementation de la boulangerie et de la boucherie à Paris (1), doivent être probablement interprétées comme l'effet et la reconnaissance du développement des formes de la petite industrie, se propageant à l'encontre du statut réglementaire. Ainsi, il y avait à Paris, en 1858, 501 bouchers autorisés; en 1860, après le changement administratif de la boucherie et l'extension territoriale de la ville, la statistique en accuse 1.132; et les établissements nouvellement comptés, dont une partie sont d'anciens établissements de la banlieue, font déchoir par leur adjonction la moyenne de la boucherie parisienne (2). En 1847, à Paris, sur 64.816 établissements industriels, 7.117, soit 11 p. 100, avaient plus de 10 ouvriers; en 1860, après l'extension territoriale, tandis que le nombre total des établissements s'élève à 101.171, le nombre des établissements occupant plus de 10 ouvriers ne s'élève qu'à 7.492, soit seulement 7,4 p. 100 (3) : l'annexion de la banlieue, où les conditions locales étaient pourtant favorables à la création et au développement des grands établissements industriels, a produit cette régression, que n'a

(1) Décrets du 27 février 1858 et du 31 août 1863.

(2) Cf. mon *Essai sur une forme d'industrie, L'industrie de la boucherie à Paris au XIX^e siècle*, dans *l'Année sociologique, Huitième année (1903-1904)*, notamment pp. 13, 51-56, 71 sqq. — De 1847 à 1860, le nombre relatif des établissements de boucherie occupant plus d'un ouvrier passe de 93,81 à 71,03 p. 100.

(3) D'après les statistiques de la Chambre de commerce citées plus haut.



pas empêchée le développement de l'industrie urbaine. D'après les résultats du dénombrement de 1866, il y avait alors, sur 10.000 producteurs industriels, 3.382 patrons, 430 employés et 6.188 ouvriers, soit environ 2 salariés pour 1 patron (1) : c'est l'indice de la prédominance, dans l'industrie française, des formes de la petite industrie.

Ces observations sont fragmentaires et inégales, et il serait nécessaire, pour les compléter, ou mieux pour les remplacer par des expériences positives, de poursuivre des enquêtes approfondies sur les variations de la morphologie industrielle dans des conditions propres à l'analyse scientifique. De celle que j'ai entreprise sur l'industrie sidérurgique, où la concentration atteint aujourd'hui les formes les plus complexes et les plus vastes, il résulte que, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, se sont maintenus en nombre considérable, et en majorité dans certaines régions, des établissements de fabrication (2) qui ne comprenaient que 10, 6 et même 4 ouvriers; et non seulement les établissements anciens se sont maintenus, mais des établissements de même type et de mêmes dimensions ont été créés encore dans la décade de 1840 à 1850 et même dans celle de 1850 à 1860.

Le mouvement de concentration, avec les caractères généraux qui ont été définis, n'a guère commencé en France qu'après 1860. Alors, dans plusieurs industries, et en particulier dans les industries textiles et métallurgiques, les plus petits établissements disparaissent, le nombre total des établissements diminue, les établissements de grandeur maxima semblent se multiplier.

(1) *Résultats généraux du dénombrement de 1866*, Paris, 1869, in-4, p. LVII.

(2) Fabrication de la fonte brute, du fer et de l'acier, et non pas seulement dénaturation des produits bruts.



L'exposition de 1867 manifeste aux yeux des contemporains ces caractères du phénomène, pour l'histoire duquel elle conserve encore aux nôtres une valeur de témoignage. Désormais, on suivra dans l'industrie les progrès de la concentration.

§ 2. GÉNÉRALITÉ DES PHÉNOMÈNES DE CONCENTRATION DANS L'ÉVOLUTION INDUSTRIELLE

Mais il faut serrer de plus près encore, s'il est possible, les termes du problème, et d'abord au moyen des données que l'industrie française nous fournit, puisque pour cette industrie nous pouvons placer avec assez d'exactitude aux environs de 1860 les débuts de la concentration définie par les caractères généraux que nous lui avons reconnus dans la période contemporaine. A cette date, commencent les variations qui ont profondément altéré les proportions des éléments morphologiques de l'industrie, les relations numériques des grands et des petits établissements, la grandeur moyenne et la grandeur maxima, la répartition de la population ouvrière, en un mot tous les rapports par lesquels se mesurent les degrés de la concentration et l'amplitude des phénomènes. Mais ces grands établissements, où se concentrent de plus en plus la population ouvrière et le matériel de la production, quand sont-ils nés eux-mêmes ? Quand ont-ils atteint la grandeur maxima qu'ils représentent ? Quand se sont constitués en eux les éléments et les moyens de la concentration ultérieure ? Par les données collectives et globales qui se rapportent à leur création et à leur développement, peuvent-ils nous renseigner sur la genèse des formes actuelles ?

Ils sont pour la plupart d'origine ancienne. Par exemple, les grands établissements métallurgiques qui sont aux premières lignes des rapports et des descrip-



tions lors des expositions de 1855 et de 1867, les établissements de Niederbronn, de Hayange, de Fourchambault, du Creusot (1), sont des établissements anciens. Presque tous sont antérieurs à la Révolution. Les origines du Creusot, de l'entreprise géante qui concentre sur elle l'attention et l'admiration des contemporains, remontent jusqu'à la fin du xviii^e siècle (2). Les Wendel, les Dietrich, les Boigues, les Rambourg, etc., conservent pendant les grandes années industrielles du second Empire la direction ou la propriété des établissements agrandis et transformés que leurs ancêtres ont créés ou développés au début du xix^e siècle et au siècle précédent.

Considérons-les donc au xviii^e siècle, ces établissements : à ce moment, ils sont déjà, par rapport à la moyenne des établissements de même espèce, de grands établissements, des établissements cinq fois, dix fois supérieurs à la moyenne, et où réellement la population ouvrière est concentrée selon les formes et la structure de l'industrie contemporaine. La démonstration de ces faits exigerait des développements et des calculs que j'exposerai ailleurs : je résume seulement ici quelques-uns des résultats de mes recherches. Dès la fin du xviii^e siècle, les grands établissements localisés dans diverses parties de la France présentent les caractères déterminants de la concentration industrielle, ceux de la constitution d'une classe d'établissements dont la grandeur est très supérieure à la grandeur moyenne, et dans lesquels les forces productives,

(1) *Exposition universelle de 1855, Rapports du jury mixte international*, pp. 25 sqq., 894; *Exposition universelle de 1867, Rapports du jury international*, t. I, p.cxiv, 403, et passim.

(2) Entre 1780 et 1790, le projet, la création, l'organisation des établissements de Montcenis (le Creusot) provoquent des tractations, des négociations et des opérations considérables dans le monde de la finance, de l'industrie, de la cour, de la noblesse.



appareils et main-d'œuvre, se rassemblent en assurant leur prédominance sur les établissements de grandeur minima. Caractères relatifs, de l'ordre de ceux que nous avons observés dans toute notre étude; et relations de même ordre aussi, ou d'ordre comparable.

Ces constatations nous invitent, en nous tenant au même objet, à remonter plus haut pour la recherche et la détermination du phénomène de l'accroissement relatif des établissements et de la concentration morphologique. Or la constitution des grosses forges au xvi^e siècle, leur multiplication au xvii^e siècle, au préjudice des petites forges, dont corrélativement diminuent le nombre et l'extension territoriale, ce sont là des faits de concentration qui rentrent dans les conditions de nos définitions; ils comportent les variations morphologiques et les changements de rapports par lesquels le phénomène se détermine. Il en est de même de la constitution des manufactures d'armes, qui rassemblent la population ouvrière des ateliers précédemment dispersés dans des établissements de beaucoup supérieurs à la grandeur moyenne de ces ateliers (1). Plus généralement, les manufactures créées au xvii^e siècle sont des établissements par lesquels se relève la grandeur maxima des établissements appartenant aux différentes espèces d'industries, et qui sont les instruments d'une concentration. Le colbertisme, dans la mesure où il crée ou développe les manufactures, participe à ce mouvement ou répond aux besoins qu'il manifeste (2). Mais ni ce mouvement, ni les faits administratifs, gouvernementaux ou économiques auxquels on applique globalement le terme de colbertisme, ne

(1) L'exposition et la démonstration de ces faits seront données dans des travaux ultérieurs.

(2) Cf. les *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, p. p. P. Clément, Paris, 1861-1882, 10 vol. in-4.

sont spéciaux à la France : l'extension, la propagation des grands établissements, sous forme de fabriques et de manufactures, a lieu du xvi^e au xviii^e siècle dans les pays et plus particulièrement dans les régions qui ont acquis ou qui suivent le même développement industriel (1).

Allons plus loin. Il n'est pas possible de limiter cette expérience à l'époque du colbertisme, au sens large, ni à celle des révolutions économiques du xvi^e siècle. L'existence d'une grande industrie et du phénomène de la concentration industrielle est avéré antérieurement. Pour choisir un exemple démonstratif dont l'étude scientifique a été faite (2), on trouve à Florence, dès le xiv^e siècle, une grande industrie drapière qui a commencé à se substituer à des formes antérieures, inférieures par les dimensions et par la puissance. Elle comporte, avec des formes nouvelles, la production et la manutention en grand dans des ateliers centraux ou dans de grands magasins, où les salariés sont groupés.

Or, il est impossible d'assigner rigoureusement au commencement du xiv^e siècle les origines de cette grande industrie, les débuts de ce mouvement : ils doivent être certainement reportés à une date antérieure (3). En réalité, sous des régimes différents, ceux de la production monastique, de la cour seigneuriale, de la fabrique latine, de l'atelier grec, nous atteignons dans le haut moyen âge et dans l'antiquité classique des témoignages ou des indices de la constitution de grands établissements éconcentrés et des transformations corrélatives aux phénomènes de concentration.

(1) Cf. l'article *Fabrik*, déjà cité, du *Handwörterbuch der Staatswissenschaften*, avec sa bibliographie.

(2) Alfred Doren, *Studien aus der Florentiner Wirtschaftsgeschichte*, B.I., *Die Florentiner Wollentuchindustrie vom vierzehnten bis zum sechszehnten Jahrhundert*, Stuttgart, 1901, in-8.

(3) Cf. les conclusions de M. Doren.



§ 3. GÉNÉRALITÉ DES RAPPORTS ENTRE LES PHÉNOMÈNES ET LEURS REPRÉSENTATIONS CRITIQUES

Ainsi, les phénomènes morphologiques qui rentrent dans la définition et dans la compréhension de la concentration industrielle échappent à la première délimitation chronologique que paraissaient imposer des faits apparents et importants. En même temps, ils semblent échapper, par cette extension dans le temps, aux prises de la critique socialiste. Et même ce pourrait être un objet d'étonnement qu'avant la fin du XVIII^e siècle, à l'égard de la grande industrie, de la concentration et des phénomènes concomitants, rien ne corresponde aux observations, aux plaintes et aux revendications de cette critique socialiste, qui a si largement développé, au XIX^e siècle, le courant que nous avons suivi.

Mais, en réalité, un examen plus approfondi, en satisfaisant la réflexion, montrera que cet étonnement ne serait pas justifié. Pas plus pour la critique socialiste que pour la concentration industrielle il n'y a de commencement absolu : notre limitation au babouvisme a été toute provisoire (1). Et si même elle devait être définitive, s'il y avait dans le babouvisme et s'il y avait à partir du babouvisme, dans le socialisme cohérent et défini, quelque chose de nouveau et de spécifique, cela n'empêcherait point qu'il y ait eu aussi auparavant, dans les sociétés industrielles, quelque chose que le socialisme représente et continue et qui, à l'égard des phénomènes morphologiques que le socialisme a analysés, est d'inspiration analogue.

(1) Sur les éléments de ces problèmes, jusqu'ici mal définis et incomplètement traités, cf. André Lichtenberger, *Le socialisme au dix-huitième siècle*, Paris, 1895, in-8, et *Le socialisme et la Révolution française*, Paris, 1898, in-8.



Ici nous nous aventurons en terrain mal connu et à peine exploré. Toutefois, si incomplètes que soient nos connaissances, si timides que doivent être nos affirmations, nous pouvons reconnaître que les variations morphologiques, dans les périodes antérieures à celle du socialisme défini, ne se sont pas accomplies sans des manifestations ou des actes de valeur sociale, qui représentent la critique socialiste et le socialisme en théorie et en action. Ces manifestations et ces actes, ce sont les plaintes ou les réclamations des industriels dont les formes d'établissements ont été subalternisées, vaineues, remplacées par d'autres; ce sont celles des ouvriers victimes des déplacements de travail et de main-d'œuvre; ce sont les représentations, les sentiments collectifs déterminés par les transformations morphologiques; ce sont les actes par lesquels les divers groupes sociaux ont essayé de réaliser leurs représentations, d'organiser leur résistance ou leur adaptation à des conditions nouvelles.

Si, relativement à ces formes de pensée et d'activité, le socialisme a des caractères spéciaux et distinctifs, c'est sans doute parce que, dans les phénomènes économiques en général, et dans les phénomènes de concentration en particulier, sont apparus aussi des caractères spéciaux à partir du moment où le socialisme a parlé et agi en son nom, et surtout à partir du moment où, conduit par les phénomènes qu'il exprimait, il a montré sa force de pensée et d'organisation.

CHAPITRE V

Caractères de la concentration contemporaine

Quels sont donc ces caractères spécifiques ? Quels sont-ils dans la société contemporaine, où le phénomène de la concentration nous a paru avoir la détermination la plus précise et la plus forte ?

§ 1. EXTENSION

En premier lieu, c'est la généralité. Dans l'antiquité, le phénomène est limité à quelques espèces d'industries, armurerie, métallurgie, mines; à Florence, au moyen âge, il est restreint à l'industrie textile; du xvi^e au xviii^e siècle, il n'atteint guère que certaines branches de la métallurgie et des industries textiles. Au contraire, dans la société contemporaine, la concentration et les phénomènes qui la manifestent s'étendent, en général, et sous certaines réserves que nous aurons à exprimer, à toutes les espèces ou du moins à tous les groupes d'industries (1).

Prenons le recensement professionnel de 1901 : dans tous les groupes industriels, — à part ceux des pailles, plumes et crins, des métaux fins, de la taille des pierres précieuses, qui sont de tous, d'ailleurs, par leur population active, les moins importants (2), et qui comptent

(1) Nous laissons de côté la discussion et même la position des questions impliquées par la définition de ces termes.

(2) Sur 10.000 personnes actives, au total, 56 seulement sont occupées dans le premier de ces groupes, 42 dans le second, 7 dans le troisième, d'après les *Résultats statistiques du recensement*, t. IV, p. 128. — Nous limitons notre examen aux industries « de transformation ».



néanmoins des établissements de 201 à 500 salariés, — dans tous les groupes nous trouvons une ou plusieurs industries qui comptent un ou plusieurs établissements de plus de 500 salariés. Dans les industries de l'alimentation (1) : les raffineries de sucre, les fabriques de vins mousseux, la pâtisserie en gros, la chocolaterie, les conserves de légumes. Dans les industries chimiques : les fabriques de produits chimiques, de produits pharmaceutiques, de parfumerie, les entreprises de vidanges, les fabriques de soude artificielle, de produits pour la photographie, de gaz d'éclairage, de pétrole. Dans les industries du caoutchouc et du papier : les fabriques de câbles caoutchoutés, d'objets en caoutchouc, de papier, de papier à lettres. Dans les industries polygraphiques : l'imprimerie. Dans les industries textiles : les filatures de chanvre, de lin, de jute, la corderie, les fabriques de toiles, de linge, filature de coton, dévidage de coton, les fabriques de cotonnades, de calicot, de eouils, de pilou, filature et peignage de la laine, filature de laine cardée ou peignée, dévidage, tissage de laine, blanchiment, fabriques de tissus de laine, de tissus élastiques, de tissus d'ameublement, de draperie, de nouveautés, de velours, de tapis, peignerie ou filature de bourre de soie, tissage de la soie, teinture, apprêt, bonneterie, crêpes et tulles, mousseline, broderie à la mécanique, lacets et cordons, rubans. Dans le travail des étoffes : la fabrication des vêtements tout faits, tailleurs pour dames, couturières, lingerie, fabrique de chapeaux, blanchissage de linge. Dans les euirs et peaux : la pelletterie, la mégisserie, la fabrication des chaussures, la ganterie de peau. Dans les industries du bois : la fabrication des meubles, celle des pianos, la bros-

(1) Nous suivons la classification du recensement avec ses rubriques, t. IV, pp. 518 sqq.



serie. Dans la métallurgie : les hauts-fourneaux, aciéries, laminage du cuivre, minerais de plomb, de zinc, fabrication du fer-blanc. Dans le travail des métaux ordinaires : les forges générales, la grosse quincaillerie, la ferronnerie, la fabrication des outils en fer, des boulons et rivets, la tréfilerie, la fabrication des tuyaux étirés et tubes, plumes métalliques, petite quincaillerie, ustensiles de ménage en fer battu, grillages en fer, appareils de chauffage, navires en fer, chaudronnerie en fer, fonderie de fer, mécanique générale, machines à vapeur, matériel de chemins de fer, machines-outils, matériel de filatures, pièces détachées, vélocipèdes, automobiles, machines électriques, appareils pour télégraphie, fonderie en cuivre et bronze, décolletage de métaux, vis à bois, cartouches et douilles, compteurs à gaz, horlogerie. Dans le terrassement et la construction : la distribution d'eau, les travaux publics, la peinture en bâtiments, le nettoyage d'appartements. Dans la céramique et la verrerie : la fabrication de la chaux hydraulique, du ciment, la faïencerie, la bijouterie en faïence, porcelaine, gobeletterie, bouteilles de verre, ballons pour lampes, glaces sans tain.

Succesivement, à la faveur des changements qui ont lieu dans l'espèce et les fonctions des industries, les formes de la grande industrie concentrée s'étendent à des espèces nouvelles. On l'a vu par la comparaison des résultats des recensements de 1896 et de 1901 concernant la grandeur moyenne des établissements. D'autre part, les formes de la grande industrie s'appliquent d'emblée à des espèces nouvelles qui se constituent dans la société contemporaine (1).

(1) Cf. les conclusions des articles de M. Brodnitz, cités plus haut, p. 49.



§ 2. AMPLITUDE

En second lieu, quelle qu'ait été l'importance des phénomènes de concentration dans les époques antérieures, ils atteignent aujourd'hui, par le nombre et la dimension des établissements où ils se manifestent, des proportions qui n'ont jamais été atteintes antérieurement. La concentration industrielle se mesure aujourd'hui par des rapports qui sont d'un ordre de beaucoup supérieur à l'ordre des grandeurs observées dans les sociétés précédentes.

Cette observation nous permet de préciser ce que nous avons dit sur les origines du mouvement de concentration au milieu du XIX^e siècle. Dans la généralité, dans l'extension chronologique du phénomène, ces origines sont toutes relatives. Ce que marque, en France tout au moins, le milieu du XIX^e siècle, et, provisoirement, la date de 1860 que nous avons notée, c'est un changement de rapport, un relèvement considérable de la grandeur moyenne et de la grandeur maxima, une accélération des phénomènes caractéristiques et déterminants.

§ 3. DÉVELOPPEMENT TECHNIQUE

En troisième lieu, le développement des forces techniques que la science et l'industrie elle-même mettent à la disposition des établissements qui, en raison de leurs dimensions, peuvent s'y adapter, permet à ces établissements, de grandeur maxima, ou du moins de grandeur très supérieure à la moyenne, un moyen d'accroissement plus intense et plus rapide que celui qui se mesure par le nombre des ouvriers. En d'autres termes, dans la période contemporaine du développement technique et mécanique, la concentration des moyens de production est encore plus intense et plus rapide que celle des agents de la production. Dans les



filatures-tissages de coton, en Angleterre, de 1850 à 1900, tandis que le nombre des ouvriers par établissement est passé de 171,3 à 223,8, le nombre des broches est passé de 10.857,7 à 17.144,3 ; et, de 1856 à 1903, le nombre des métiers mécaniques est passé de 132,5 à 276,1 (1). En France, dans les usines sidérurgiques, de 1873 à 1908, le nombre des ouvriers s'est élevé de 47.880 à 89.505, soit 105,2 et 410,6 par établissement. De 1873 à 1903 (2), le nombre des machines à vapeur en activité s'est élevé de 1.306 à 2.484, soit 2,87 et 10,66 par établissement ; et leur puissance en chevaux-vapeur de 52.098 à 258.084, soit 114,6 et 1.107,7 par établissement (3).

C'est la tendance générale de la grande industrie concentrée d'accroître les dimensions et la puissance des machines plus encore que leur nombre. Ce phénomène est surtout remarquable dans la métallurgie. En Allemagne, de 1880 à 1906, le nombre des établissements de fabrication de la fonte a oscillé entre 142, nombre initial, et 104, nombre terminal ; le nombre des hauts-fourneaux est passé de 246 à 288, soit respectivement 1,7 et 2,8 par établissement, mais la production annuelle moyenne par haut-fourneau s'est élevée de 11.093 tonnes à 42.683, soit près de quatre fois plus. Aux Etats-Unis, de 1873 à 1906, le nombre des hauts-fourneaux a décréu de 410 à 340, et la production annuelle moyenne s'est élevée de 6.346 à 74.400 tonnes, soit près de douze fois plus (4).

(1) Article *Baumwollindustrie*, déjà cité, p. 682.

(2) Dernière année pour laquelle cette donnée est fournie.

(3) *Statistique de l'industrie minière*. — Sur cette question en général, cf. Bernhard, *Höhere Arbeitintensität bei kürzerer Arbeitszeit* dans les *Forschungen* de Schmoller, 1909, in-8.

(4) Von Juraschek, *Eisen und Eisenindustrie (Statistik)*, *Handwörterbuch der Staatswissenschaften*, 3^e éd., t. III, 1909, pp. 782-784.

§ 4. ORGANISATION DE LA STRUCTURE

A ces développements technologiques et morphologiques répondent les caractères spéciaux de la structure qui se retrouvent dans toutes les espèces d'industries auxquelles s'étend la concentration en ses formes supérieures. Ces caractères sont ceux de l'établissement géant, usine, fabrique, grand magasin, où les différentes parties et les différentes espèces de la production sont rassemblées, juxtaposées, combinées pour la rapidité, l'exactitude, la puissance du fonctionnement. Les grands établissements de métallurgie, de produits chimiques, de textiles réunissent ces caractères. Ils représentent ainsi une architecture spéciale, typique, adaptée aux phénomènes technologiques et morphologiques de la concentration.

§ 5. HOMOGÉNÉITÉ

Enfin, ce qui ressort des précédentes observations, la concentration contemporaine est relativement très homogène si on l'examine à un degré déterminé. Pour une même espèce d'industrie, les conditions morphologiques sont très peu différentes d'un pays à l'autre. Si, par exemple, nous considérons l'industrie sidérurgique, nous constatons que les grandeurs des établissements, l'augmentation du nombre des ouvriers, la réduction du nombre des établissements, l'élévation des grandeurs moyennes se mesurent, d'un pays à l'autre, par des variations analogues, par des nombres ou des rapports voisins.

Ce n'est donc point par l'effet d'une illusion que, depuis le *Manifeste communiste*, depuis le milieu du dix-neuvième siècle, les socialistes ont vu dans la société contemporaine les caractères de concentration in-



dustrielle qu'ils ont décrits avec une précision croissante. Réellement, au moment de leurs observations, la concentration industrielle se manifestait par des caractères positifs, susceptibles de la déterminer aux yeux des observateurs. L'histoire, la statistique, les disciplines scientifiques nous permettent aujourd'hui d'analyser, avec une sûreté qui leur faisait défaut, ces caractères économiques, ces données de fait, que nous nous efforçons de quantifier et de mesurer. Elles nous permettent aussi de dépasser la portée de leurs observations, et, sans désavouer leur œuvre, d'examiner d'ensemble les antécédents et les perspectives d'un phénomène dont l'interprétation exacte importe autant que nous l'avons montré à la doctrine et au parti.



CHAPITRE VI

Moments et espèces

§ 1. MOMENTS ET PHASES

Or, si le phénomène présente, dans notre société, des caractères particuliers par lesquels on peut définir, et si, d'autre part, au cours de l'histoire économique, dans des sociétés différentes, dans des sociétés analogues ou dans une même société, il présente des caractères divers, des indices variés et des coefficients inégaux, il est donc susceptible de phases. Il rencontre donc, là où il se manifeste, des conditions favorables ; et quand il n'apparaît point dans l'histoire des formes économiques, c'est qu'alors ces conditions ont fait défaut. Il y a donc, dans l'évolution des formes industrielles, des moments positifs de concentration et des moments négatifs, des moments où la concentration se produit ou s'accélère, et des moments où la concentration s'arrête ou même diminue. A ces moments négatifs, les phénomènes d'où elle résulte sont subalternisés par les phénomènes inverses, tendant à la dissémination, à la dissolution, à la diminution de grandeur des établissements.

Ces variations, cette succession de moments et de périodes, de caractères et de sens opposés, replacent le phénomène de la concentration industrielle dans l'ensemble des phénomènes généraux de l'évolution des formes économiques. Il resterait à les interpréter ; et nous ne l'entreprendrons pas ici.



§ 2. ESPÈCES D'INDUSTRIES

Mais le phénomène de la concentration ne subit pas seulement des variations dans le temps : il présente des différences selon les espèces (1), selon les fonctions industrielles des établissements. Si bien que les développements divers et non concordants de ces différentes espèces d'établissements représentent à un même moment, dans notre société contemporaine, ces états successifs et ces phases que nous pouvons observer dans la succession chronologique pour une espèce déterminée.

Nous avons vu, d'après les statistiques allemandes, que le rapport et les variations du rapport du nombre des établissements au total de la population pouvaient nous fournir des indices sur la concentration de l'industrie. Mais les mêmes statistiques nous permettent de constater que, d'une espèce d'industrie à l'autre, ce rapport diffère beaucoup pour un même moment et varie très différemment d'un moment à l'autre. Nous avons constaté que, pour l'ensemble des industries, le nombre relatif des établissements avait diminué de 1882 à 1895 et à 1907 : or, cette diminution n'est pas générale, et, dans les groupes industriels où elle a lieu, elle n'est pas équivalente. Elle est considérable dans l'industrie textile, où le nombre des établissements tombe de 406.574 à 248.617 et 161.218, soit respectivement 89,9, — 48, — 26,1 pour 10.000 habitants ; dans l'industrie du bois, où le nombre des établissements tombe de 284.502 à 262.252 et 241.375, soit 62,9, — 50,7, — 39,1 pour 10.000 habitants ; dans les indus-

(1) Nous prenons ce mot au sens le plus général et le plus large ; la détermination et la discussion d'une définition rigoureuse nous entraîneraient à des développements étrangers à notre sujet, et d'ailleurs difficiles et compliqués.



tries du vêtement, où le nombre des établissements tombe de 949.704 à 920.955 et 870.935, soit 210, — 177,9, — 141,1 pour 10.000 habitants. Elle est notable dans l'industrie des pierres (A) et dans le travail des métaux (B), où les variations sont représentées par les nombres suivants :

A.....	13,2	10,3	8,5
B.....	39,2	33,6	24

Au contraire, la diminution est faible dans plusieurs groupes, avec les variations suivantes :

Industries mécaniques	21,0	19,8	17,6
— chimiques	2,3	2,2	1,8
— du cuir.....	11	10	8,8
— de la construction...	40,8	44,6	37,7
— des transports.....	21,9	19,4	18,4
— de l'alimentation...	63,9	60,7	58,3

Dans ces groupes, si le rapport a diminué, le nombre absolu des exploitations a augmenté ; mais il a crû moins vite que la population : condition médiante et forme indirecte de concentration.

Dans d'autres groupes, le nombre relatif lui-même est resté à peu près constant :

Industrie du papier.....	3,7	3,6	3,5
Industries d'art.....	1,9	2	2

Enfin, le nombre des exploitations, relativement à la population, s'est accru dans un certain nombre d'industries et dans le commerce :

A. — Industries polygraphiques.	2,3	2,9	3,3
B. — Hôtels et restaurants.....	57	53,8	60,6
C. — Commerce	136,4	150,2	176,3



Ce qui représente, en nombres absolus, les variations suivantes :

A.....	10.395	15.090	20.152
B.....	257.645	278.689	374.195
C.....	616.836	777.495	1.088.298

La multiplication des établissements de ces trois catégories, et surtout de la dernière, affecte profondément la morphologie et modifie singulièrement les aspects généraux de la concentration.

Si maintenant nous examinons, par groupes industriels, le nombre moyen d'ouvriers par exploitation, nous constatons de très grandes différences. Tandis que ce nombre, en 1907, est 163,5 pour la métallurgie, il est 16,3 pour les industries chimiques, 4,2 pour l'industrie du cuir, etc. D'ailleurs, nous avons déjà constaté, dans les recensements français, des différences comprises, pour les différentes espèces d'industries en 1901, entre 1 et 953.

D'une année à l'autre, les variations aussi sont très différentes. L'augmentation de la grandeur moyenne des exploitations est forte dans les groupes suivants :

Mines et métallurgie.....	81,3	129,8	163,5
Pierres	6,6	11,6	16,2
Travail des métaux.....	2,8	4	6,1
Machines.	4,3	6,6	11,9
Industries chimiques.....	7,8	11,1	16,3
Textiles	2,6	4,8	8
Papier	6,3	8,7	10,2
Construction.	3,3	5,3	7,5

Mais elle reste assez faible dans les groupes suivants :

Cuir	2,7	3,4	4,2
Bois	2	2,7	3,7
Transports	2,3	2,9	4,6



Plus faible encore dans ceux-ci :

Alimentation	3,7	3,8	4
Art	1,9	2,9	2,5
Commerce	1,9	2,1	2,4
Assurances	2,6	3	3

Même, dans certains groupes industriels, la grandeur moyenne a diminué :

Vêtement	1,4	1,7	1,1
Industries polygraphiques..	7,3	9	2,7

Ces observations sont confirmées par celles que nous avons faites sur les variations de la grandeur moyenne d'un certain nombre d'industries françaises de 1896 à 1901. Tandis que le nombre de salariés par établissement s'est élevé de 857 à 953 dans les mines de houille, de 698 à 953 dans les fabriques de fer-blanc, de 504 à 701 dans les hauts-fourneaux, etc., il s'est élevé seulement de 423 à 455 dans les fabriques de glaces sans tain, de 225 à 252 dans les forges générales; il a déeru de 229 à 228 dans les fabriques de carton laqué, de 231 à 225 dans celles de soude artificielle, de 444 à 207 dans celles de vis.

Ces données révèlent de très grandes différences de grandeur et de très grandes différences de développement. Appliquée à l'étude des divers groupes industriels, l'observation pourrait découvrir les détails des phénomènes par lesquels la concentration se réalise et de ceux qui lui font obstacle. L'analyse pourrait discerner les points sur lesquels la concentration a obtenu les résultats les plus complets, ceux où elle tarde ou ne s'accomplit pas encore, ceux enfin sur lesquels se marque un mouvement de sens opposé. On suivrait ainsi toutes les modalités des variations morphologiques.



Nous n'entreprendrons pas ici ce travail considérable, ni même d'en tracer le plan (1). Nous avons seulement voulu indiquer comment, à un même moment ou dans une même période, les différentes espèces d'industries réagissent différemment aux conditions de développement. En raison de ces différences, il existe à un moment donné, et, plus particulièrement, au moment où nous sommes, des limites à la concentration pour certaines espèces d'industries, et, pour d'autres espèces, des coefficients déterminés de concentration progressive.

Mais les espèces d'industries sont-elles immuables ? et les conditions de leur développement le sont-elles aussi ? Voilà de bien grosses questions, qu'il ne convient pas d'aborder à la fin de ce modeste travail. Nous n'entrerons pas ici dans l'étude des conditions du développement morphologique et de leurs effets possibles sur la variabilité des espèces : il nous suffit de marquer que ces conditions existent, qu'elles s'imposent à l'observation, et que la morphologie en dépend étroitement. C'est dans l'étude des marchés, des relations entre les groupes de producteurs et les groupes de consommateurs qu'on trouvera la réponse aux questions que nous avons simplement posées parce que tout notre travail y conduit et pour en montrer la portée. Les éléments de ces phénomènes explicatifs tiennent aux besoins et aux formes d'activité de la nature humaine et aux conditions sous lesquelles ces mobiles généraux ont à jouer. C'est à les comprendre que doit tendre en somme l'étude positive des faits.

(1) Je me propose de publier ultérieurement les résultats des recherches que j'ai commencées dans cette direction.



CONCLUSIONS

L'interprétation des faits dont la théorie vraiment positive importe et, dans la même mesure, incombe au socialisme appelle donc, comme nous l'indiquions au début de ce travail, l'application des méthodes scientifiques aux problèmes généraux de l'économie. Mais la compréhension scientifique n'est pas la fin dernière de l'homme qui vient au socialisme pour l'action, et le travailleur qui s'efforce de contribuer à l'élaboration de la théorie ne peut oublier les objets pratiques et les buts politiques du socialisme. Dans le cas présent, la recherche positive et l'analyse objective des données du réel comportent cette part nécessaire de réflexion actuelle et de service actuel; et les lecteurs la trouveront dans la matière même de l'étude et des conclusions qu'elle autorise. Mais des travaux beaucoup plus étendus sont indispensables pour conduire sûrement, définitivement aux règles de l'action, et les conclusions qui, du point de vue où nous avons pris position, regardent la pratique, doivent être considérées pour la plupart comme provisoires. Dans ces conditions, il ne sera peut-être pas sans utilité de distinguer ici et de mettre hors pair quelques enseignements qui semblent dès à présent d'une valeur plus haute et d'une plus grande portée.

En premier lieu, l'histoire et l'observation nous apprennent que le phénomène de la concentration industrielle n'est pas un caractère exclusif des sociétés capitalistes ou des sociétés bourgeoises, en admettant sans les discuter ces termes pourtant discutables, ni, plus précisément, des sociétés industrielles postérieure-



res à la Révolution de 1789, ni de celles qui emploient en grand le machinisme et la force mécanique de la vapeur. Il n'est donc pas lié nécessairement à l'existence du régime capitaliste ou du régime bourgeois ni d'autre part à l'application d'une technologie déterminée.

Les variations que nous avons observées se rapportent exclusivement à la concentration morphologique, qu'elles nous ont servi à définir et à déterminer. Les conclusions de l'étude sont absolument indépendantes des affirmations socialistes concernant le régime de l'industrie; et inversement. Elles n'imposent au socialisme aucun corollaire qui s'applique au régime de l'industrie; elles ne lui interdisent, quant au régime, aucune visée de réforme ou de transformation, en la supposant elle-même rationnellement et positivement valable. Elles ne lui imposent que les conditions de forme auxquelles tout régime, que ce soit le régime collectiviste ou le régime municipal ou coopératif, doit s'adapter, puisqu'aussi bien tout régime s'y adapte dans la réalité, selon l'espèce de production à laquelle il s'applique.

Mais actuellement ces conditions de forme ne sont-elles pas liées à des conditions de régime sur lesquelles le socialisme, pour son action organique et politique, peut avoir prise? Et la diversité des règles particulières, des applications spécifiques du régime, ne dépend-elle pas de la diversité des conditions de forme? Qu'il s'agisse des conditions de travail ou des conditions de l'action ouvrière, ces relations et ces dépendances doivent attirer l'attention des socialistes et déterminer avec précision leur action suivant toutes les modalités de la morphologie et toutes celles du droit et de la coutume.

En elle-même, à l'heure actuelle, la morphologie industrielle est hétérogène. Hétérogène non seulement



dans l'ensemble de l'industrie, au sens large, c'est-à-dire en y comprenant le commerce, mais dans l'industrie proprement dite, et même à l'intérieur des groupes industriels de fonctions analogues ou voisines. Il faut reconnaître cette hétérogénéité, et y adapter les programmes et l'action. Quels que soient les règlements qu'on prétend appliquer à l'industrie, qu'ils visent les relations juridiques des individus, la propriété ou la jouissance des moyens de production, l'aménagement et l'utilisation des forces productives, ou, plus généralement, le contrôle et les reprises de la collectivité, les droits, taxes, impôts réclamés par l'Etat ou par la commune, quels que soient ces règlements, les diverses formes industrielles appellent sans doute des modalités diverses. La grande industrie concentrée en réclame d'autres que l'industrie parcellaire; l'industrie en voie de concentration en réclame d'autres que l'industrie en voie de résolution et de dispersion.

La pensée même des théoriciens, dont les thèses vieillies conservent encore tant de force démonstrative et surtout d'énergie latente, invite aujourd'hui les socialistes à mettre dans les propositions qui doivent inspirer leur action journalière le maximum de vérité et de réalité. Les théoriciens parlent de monopole et de féodalité industrielle : si le socialisme veut réduire le monopole et la féodalité industrielle sous la loi commune de la démocratie socialiste, de la souveraineté collective, il doit, en vue d'une action précise et efficace, déterminer à quels éléments s'étend aujourd'hui le monopole, public ou secret, et sur quels domaines s'étend la féodalité de l'industrie. Monopole et féodalité ne sont point des entités et des mythes : il faut saisir, dans la pensée et dans l'action, les réalités que ces notions représentent, et qui s'expriment en nombres, en grandeurs mesurables et comparables, objets non seulement du calcul spéculatif, mais de la



politique et de l'action positives. Ils sont installés dans la cité, ces corps puissants : aux socialistes d'évaluer leur force, en évaluant le nombre, la grandeur, la cohésion, la résistance des cellules économiques qui les constituent.

L'observation, la science démontrent qu'entre les formes industrielles se perpétue une lutte incessante, et que l'évolution morphologique résulte des succès divers et variables des unes et des autres. Cette concurrence, les théoriciens l'ont dénoncée, comme la condition de la concentration et du monopole : mais aujourd'hui, il faut en étudier le jeu, en déterminer les modes, selon les moments et les espèces, en estimer avec précision les effets sur les différentes catégories de formes industrielles distinguées et définies par l'étude. Ici comme partout, science, prévision, politique, c'est-à-dire politique de décision et d'efficacité, sont liées indissolublement.

Le socialisme veut construire. Il veut construire tout ce qui dès à présent peut être construit pour la cité future. Il veut édifier la coopérative, la municipalité, l'Etat socialistes. Qu'il sache donc exactement, dans la mesure où il peut le savoir, parmi quelles réalités doit prendre place et sur quelles réalités doit s'élever l'œuvre nouvelle. Ce sont les réalités présentes, celles que connaissent, que pratiquent, que vivent les hommes d'aujourd'hui. La souveraineté du travail, que le socialisme veut établir, doit s'appliquer aux institutions du travail divisé, spécialisé, défini comme il l'est aujourd'hui, adapté, comme l'étude nous le montre, aux goûts, aux intérêts, aux dispositions, aux représentations générales qui déterminent l'agencement et la répartition des formes industrielles. Les plans de régime coopératif, municipal, collectiviste ont à respecter la structure, les fonctions et les fonctionnements écono-



miques déterminés par des lois auxquelles toute politique se subordonne et se soumet.

Le jeu de ces lois comporte des degrés, des périodes et des phases, des différences spécifiques qui s'observent et se mesurent : c'est pour la pratique une leçon de méthode, de discernement, d'opportunité. En s'y conformant, d'un esprit positif et réaliste, le socialisme n'a aucun sacrifice à faire de son idéal aux intérêts étroits, aux préjugés; il n'a pas à transiger avec l'esprit du « petit commerce » ou avec celui d'un coopératisme mesquin ou avec tout autre. S'il est fondé en justice et en raison, son idéal est intangible en tant qu'il propose l'institution de nouveaux rapports de droit entre les hommes; mais cet idéal se réalisera, puisqu'aussi bien il se réalise par degrés, dans des formes viables, dans des formes vivantes et susceptibles d'évolution (1).

(1) Ce volume était sous presse quand sont parus le tome I, 2^e partie, et le tome III des *Résultats statistiques du recensement général de la population de 1906*.



TABLE DES MATIÈRES

AU LECTEUR	3
AVANT-PROPOS	3
CHAPITRE PREMIER : <i>Les thèses socialistes</i>	6
§ 1. La thèse du désordre économique	6
§ 2. La thèse de la concentration industrielle	12
§ 3. Corollaires rectificatifs	18
§ 4. La thèse de la préparation de l'ordre socialiste ..	19
CHAPITRE II : <i>Questions et problèmes</i>	22
§ 1. Ordre et désordre, développement économique et organisation de l'économie	22
§ 2. Application de la concentration au régime et à la forme de l'industrie	26
§ 3. Ordre et objet de la recherche	32
CHAPITRE III : <i>La concentration des formes industrielles</i> ..	34
§ 1. Allemagne	34
§ 2. Prusse	43
§ 3. Belgique, Autriche	45
§ 4. États-Unis, Angleterre	46
§ 5. France	49
§ 6. Concentration locale en France	55
§ 7. Caractères généraux de la concentration	57
CHAPITRE IV : <i>Détermination chronologique des phéno- mènes de concentration</i>	59
§ 1. La concentration contemporaine	59



§ 2. Généralité des phénomènes de concentration dans l'évolution industrielle.....	63
§ 3. Généralité des rapports entre les phénomènes et leurs représentations critiques.....	67
CHAPITRE V : <i>Caractères de la concentration contemporaine.</i>	69
§ 1. Extension.....	69
§ 2. Amplitude	72
§ 3. Développement technique.....	72
§ 4. Organisation de la structure.....	74
§ 5. Homogénéité.....	74
CHAPITRE VI : <i>Moments et espèces</i>	76
§ 1. Moments et phases.....	76
§ 2. Espèces d'industries.....	77
CONCLUSIONS.....	82

Imprimerie Coopérative
Ouvrière



Villeneuve-St-Georges
(S.-et-O.)



SCIENCES SOCIALES

EXTRAIT DU CATALOGUE

de la Librairie Marcel RIVIÈRE et C^{ie}

31, RUE JACOB ET 1, RUE SAINT-BENOIT

PARIS (VI^e) - TÉLÉPHONE 740-37

COLLECTION

“ Les Documents du Socialisme ”

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

Albert THOMAS, Député de la Seine

Chaque volume in-18 de 72 ou 80 pages 0 fr. 75

Cette bibliothèque fournira aux militants des études précises, simples, mais nourries de faits sur les différents mouvements économiques et sociaux (coopération, socialisme, mutualité, municipalisme), sur l'histoire du socialisme, sur le développement capitaliste. Des traductions, des rééditions de textes fameux et difficiles à trouver, des publications statistiques alterneront avec les études originales. Rapidement les « Documents du socialisme » formeront une collection indispensable à tout socialiste, à tout homme de science.

VOLUMES PARUS :

- I. L'Unité coopérative, par Eugène FOURNIÈRE, 1910.
- II. La Civilisation socialiste, par Ch. ANDLER, 1910.
- III. Le Socialisme et la concentration industrielle, par Hubert BOURGIN.

A PARAÎTRE :

- Le monopole des assurances, par Et. BUISSON.
L'Internationale, par Georges BOURGIN.



BIBLIOTHÈQUE

DU

Mouvement Prolétarien

Chaque volume in-16, de 64 pages au moins 0 fr. 60

Par son format commode et son prix minime, cette collection s'adresse à ceux qui, dans tous les milieux, sont attentifs au mouvement social de leur temps et, spécialement, à cette partie du public qui n'a pas la possibilité d'aborder les gros travaux et de rechercher les articles spéciaux publiés sur ces questions.

Elle comprend des études descriptives, historiques, documentaires, théoriques, critiques, biographiques, etc.

VOLUMES PARUS :

- I. **Syndicalisme et Socialisme**, Conférence internationale, par V. GRIFFUELHES, B. KRITCHEWSKY, A. LABRIOLA, HUBERT LAGARDELLE et ROBERT MICHELS.
- II. **La Confédération Générale du Travail**, 2^e édition, 1910, par E. POUGET.
- III. **La Décomposition du Marxisme**, 2^e édition, 1910, par Georges SOREL.
- IV. **L'action syndicaliste**, par VICTOR GRIFFUELHES.
- V. **Le Parti socialiste et la Confédération du Travail**. Discussion, par JULES GUESDE, HUBERT LAGARDELLE et EDOUARD VAILLANT.
- VI. **Les nouveaux Aspects du Socialisme**, par ED. BERTH.
- VII. **Les Instituteurs et le Syndicalisme**, par M. T. LAURIN.
- VIII. **La Révolution dreyfusienne**, par G. SOREL.
- IX. **Les Bourses du Travail**, par DELESALLE.
- X. **Voyage révolutionnaire**, par V. GRIFFUELHES.
- XI. **Les objectifs de nos luttes de classes**, par V. GRIFFUELHES et LOUIS NIEL. Préface de GEORGES SOREL.
- XII. **Le Mouvement ouvrier en Italie**, par LANZILLO.
- XIII. **Le Sabotage**, par Em. POUGET.

COLLECTION

" Systèmes et Faits sociaux "

- La Philosophie sociale de Renouvier, par ROGER PICARD, 1 vol. in-8 de 344 pages, br..... 7 fr. 50
- La Richesse de la France. Fortune et revenus privés, par H. DE LAVERGNE et PAUL HENRY, 1 vol. in-8 de 216 pages, br. 6 fr.
- Race et Milieu social. Essais d'Anthroposociologie, par VACHER DE LAPOUGE, 1910, 1 vol. in-8 de 393 pages, br..... 8 fr.
- La Protection de la Maternité, par J. MORNET, 1910, 1 vol. in-8, br..... 6 fr.
- Le Programme socialiste, par KAUTSKY. Traduction RÉMY, 1910, 1 vol. in-8, br..... 6 fr.
- Le Chômage : causes, conséquences, remèdes, par H. DE LAVERGNE et P. HENRY, 1910, 1 vol. in-8, br..... 8 fr.
- Les Cahiers de 1789 et les classes ouvrières, par ROGER PICARD, 1 vol. in-8, 1910..... 6 fr.
- Le travail à domicile : ses misères, ses remèdes, par G. MÉNY, 1 vol. in-8, 1910..... 8 fr.
- La fin de l'esclavage dans l'antiquité, par CICCOTTI, traduit par G. PLATON, 1910, 1 vol. in-8, br..... 10 fr.
- Introduction à la Sociologie, par G. DE GREEF, prof. à l'Université nouvelle de Bruxelles, 2^e édit., 1911, 2 vol. in-8.. 12 fr.

COLLECTION

" Etudes sur le Devenir social "

- I. Les illusions du progrès, par GEORGES SOREL, 2^e édition augmentée, 1 vol. in-16..... 3 fr. 50
- II. Dialogues socialistes, par ED. BERTH, 1 vol. in-16. 3 fr. 50
- III. Karl Marx : l'économiste, le socialiste, par A. LABRIOLA, traduit par BERTH. Préface de GEORGES SOREL, 1 vol. in-16. 4 fr.
- IV. Réflexions sur la violence, par GEORGES SOREL, 2^e édition, 1910, 1 vol. in-16..... 5 fr.
- V. Le Mythe vertuiste et la Littérature immorale, par VILFREDO PARETO, prof. d'économie politique, 1 vol. in-16. 3 fr.
- VI. L'Interprétation économique de l'Histoire, par E. SELIGMAN, traduit par H.-E. BARRAULT. Préface de GEORGES SOREL, 1 vol. in-16..... 3 fr.

BIBLIOTHÈQUE
DES
**Sciences économiques
et sociales**

- La journée de huit heures**, par MARCEL LECOQ, *docteur en droit ès sciences économiques*, 1 vol. in-16, de 224 pages. 2 fr.
- L'Avenir économique du Japon**, par ACHILLE VIALATTE, *professeur à l'École des Sciences politiques*, 1 vol. in-16. 2 fr.
- Cours d'économie politique**, professé au Collège libre des Sciences Sociales, par PAUL GHIO. — Tome I. *Les Origines*, 1 vol. in-16. 2 fr.
- Le Commerce international**, par G. LECARPENTIER, *Avocat à la Cour d'appel, diplômé de l'École des Sciences politiques*, 1 vol. in-16. 2 fr.
- Les Employés et leurs Corporations**. Etude sur leur fonction économique et sociale, par E. DELIVET, *lauréat de la Société d'Economie politique de Paris*, 1 vol. in-16. 2 fr.
- Le Compagnonnage, son histoire, ses mystères**, par J. CONNAY, Préface de L. et M. BONNEFF, 1 vol. in-16. 2 fr.
- Coopération et Socialisme en Angleterre**, par BARRAULT et M. ALFASSA. Préface de CH. GIDE, 1 vol. in-16. 2 fr.
- Commerce maritime et Marine marchande**, par G. LECARPENTIER, 1 vol. in-16. 2 fr.
- La formation du prix des denrées**, par A. DULAC (ouvrage couronné par la Société des agriculteurs de France), 1 vol. in-16. 2 fr.
- La Démocratie sociale devant les idées actuelles**, par ET. ANTONELLI, *Professeur au Collège libre des Sciences sociales*. Préface de PAUL BONCOUR, 1 vol. in-16. 2 fr.

Ouvrages divers

- Allard.** — *Eslaves, Serfs et Mainmortables*, n. éd..... 4 fr.
- Bernstein (Ed.)**. — *La Grève et le lock-out en Allemagne. Leurs forces, leur droit, leurs résultats*. Conférence à l'Université nov. de Bruxelles, 1908, gr. in-8..... 2 fr. 50
- Bernstein, Hueber, Keir Hardie, G.-S. Middleton, A. Octors, M. Olsen, A. Quist, F. Thies, E. Vandervelde.** — *Syndicats et Parti; les expériences étrangères*, br., in-8..... 0 fr. 30
- Beuchat et Hollebecque.** — *Les religions*. Etude historique et sociologique du phénomène religieux, 1 vol. in-16, illust. 2 fr. 50
- Colin (P.)**. — *Aperçus sur le vagabondage, effets, causes, remèdes*, 1907, 1 vol. in-16, br..... 1 fr. 50
- 1^{er} Congrès de l'Enseignement des Sciences sociales.** Compte rendu des séances et texte des mémoires de Gide, Waxweiler, G. Renard, Niceforo, F. Simiand, Hauser, Deherme, 1901, 1 vol. in-8..... 5 fr.
- 2^e Congrès national des Syndicats et Groupes corporatifs ouvriers de France**, tenu à Marseille, du 19 au 22 octobre 1892. Compte rendu, 1 vol. in-8..... 1 fr. 50
- Delmer.** — *Enquête anglaise sur la journée de huit heures*, 1907; in-8, br..... 2 fr.
- Draghiscesco (D.)**, membre de la Société de Sociologie. — *Le Problème du Déterminisme social*, 1903, in-8, br. Prix... 2 fr. 50
- Fesch (P.)**. — *L'année sociale économique*, 1907, 1 vol. in-8, broché..... 7 fr. 50
- *L'année sociale économique*, 1908, 1 vol. in-8, br. Prix. 7 fr. 50
- Fournier de Flaix (E.)**. — *La Statistique des religions*, 1890, in-8 de 54 p..... 1 fr. 50
- Fromont.** — *Une expérience industrielle de réduction de la journée de travail*, 1 vol. in-16, cart. toile..... 3 fr.
- Gaillard-Bancel**, député. — *Les retraites ouvrières, l'Assistance aux vieillards et aux infirmes*. Introduction et notes de M. J. Dusart, préface du comte de Mun, député, 1906, 1 vol. in-12, broché..... 3 fr.
- Goineau (A.)**. — *Les retraites ouvrières et paysannes. Loi du 5 avril 1910, annotée et commentée avec le calcul des pensions auxquelles les intéressés auront droit*, 1 vol. in-16, 1910... 1 fr.
- Goulut.** — *Le Socialisme au pouvoir*, 1910, 1 vol. in-16... 3 fr. 50

- Heberlin-Darcy.** — *Esquisse d'une société collectiviste.* Etude sociologique, préface d'Anatole France, 1908, br. in-8. 0 fr. 50
- Kurnatowski (G.).** — *Esquisse d'évolution solidariste,* 1 vol. in-8, br. 2 fr. 50
- Lagardelle.** — *La Grève générale et le Socialisme,* enquête internationale, opinions et documents, 1905, 1 vol. in-18 de 424 p. 3 fr. 50
- Niel (L.),** ex-secrétaire de la C. G. T. — *Deux principes de vie sociale.* La lutte pour la vie. L'entente pour la vie. 1909, 1 vol. in-12, br. 0 fr. 75
- Poidvin (A.).** — *Guide pratique en matière d'accidents du travail* à l'usage des patrons, employés et ouvriers, 1 vol. in-16, br., de 216 p. 2 fr.
- Saint-Cyr (Ch. de).** — *La Haute-Italie politique et sociale,* 1908, 1 vol. in-12. 3 fr.
- Saint-Georges d'Armstrong** (Baron Th. de). — *Concorde internationale,* avec commentaires et détails. Lettres écrites aux puissances et vœux déposés au Congrès permanent de l'Humanité dans les années 1900 à 1906, 1907, 1 vol. gr. in-8. 4 fr.
- Séverac (G.).** — *Guide pratique des Syndicats professionnels,* 1908, 1 vol. in-12, br. 2 fr.
- Sorel (G.).** — *Introduction à l'Economie moderne,* 1 volume in-16 5 fr.
— *Le système historique de Renan,* in-8. 12 fr.
— *La ruine du monde antique,* in-16. 3 fr. 50
- Valmor (G.).** — *La loi du nombre,* notre principe de gouvernement, 1908, 1 vol. in-16. 1 fr. 50
— *Les problèmes de la colonisation.* 3 fr. 50
- Vandervelde (E.).** — *Le sort des campagnes s'améliore-t-il? Un village brabançon en 1833. Ce qu'il est devenu.* 1 vol. gr. in-8, broché. 2 fr.
— *Essais sur la question agraire en Belgique,* 1903, 1 vol. in-12 de 210 p. 2 fr. 50
- Vitali.** — *La question des retraites ouvrières devant le Parlement français,* 1906, 1 vol. in-8, br., 298 p. 5 fr.
- Waxweiler (E.).** — *Esquisse d'une Sociologie.* 1 vol. in-4 carré, cart. toile. 12 fr.
— *L'Evolution de l'idée d'association des salaires aux profits,* 1909, brochure gr. in-8. 1 fr.
- Weber (A.).** — *A travers la Mutualité.* Etude critique sur les Sociétés de secours mutuels, 1908, 1 vol. in-8. 5 fr.

Publication des Lois ouvrières

- Accidents du Travail.** — Loi du 9 avril 1898, modifiée par les lois du 22 mars 1902 et du 31 mars 1905. Loi du 30 juin 1899, accidents agricoles. Loi du 16 avril 1906, exploitations commerciales. Décrets d'administration publique. 1 brochure in-8 de 40 pages. Prix..... 0 fr. 50
- Accidents du Travail.** — Arrêté du 30 septembre 1905, fixant le tarif des frais médicaux et pharmaceutiques en matières d'accidents du travail. 1 brochure in-8..... 0 fr. 75
- Assistance aux Vieillards.** — Instruction du 16 avril 1906 suivie de la loi du 14 juillet 1905. Décret du 14 avril 1906 et annexes. 1 brochure in-8..... 1 fr. 75
- Bien de famille insaisissable.** — Loi du 12 juillet 1909. Décret du 26 mars 1910 et circulaire, annotés et commentés par PRANARD et MANGOT, avec formules, 1 vol. in-16..... 1 fr. 50
- Bureaux de placement.** — Loi du 14 mars 1904 relative au placement des ouvriers et employés des deux sexes et de toutes professions. 1 brochure in-8..... 0 fr. 50
- Caisses d'épargne.** — Histoire et Législation, par CHEVAUCHEZ, rédacteur au Sous-Secrétariat des Postes. In-8 br... 1 fr. 50
- Caisses de secours contre le chômage.** — Décret du 9 septembre 1905, précédé d'un rapport du Ministre du Commerce et du Ministre des Finances. 1 brochure in-8..... 0 fr. 50
- Conseils de prud'hommes.** — Loi du 27 mars 1907, complétée des textes et articles des codes mis en vigueur par la présente loi. 1 brochure in-8 de 32 pages..... 0 fr. 50
- Contrat d'association.** — Loi du 1^{er} juillet 1901, modifiée par celles des 4 décembre 1902 et 17 juillet 1903, suivie des décrets des 16 août 1901, 28 novembre 1902, 14 février 1905, et circulaire ministérielle. 1 brochure in-8 de 46 pages..... 0 fr. 50
- Distributions d'énergie électrique.** — Loi du 15 juin 1906, suivie de celle du 25 juin 1895, brochure in-8..... 0 fr. 50
- Habitations à bon marché et petite propriété.** — Loi du 12 avril 1906 et du 10 avril 1908. 1 brochure in-8..... 0 fr. 50
- Hygiène du Travail.** — Lois des 12 juin 1893 et 11 juillet 1903 et décrets des 29 novembre 1904 et 6 août 1905, suivis des Décrets sur l'emploi de la céruse, couchage du personnel, ateliers de blanchissage. 1 brochure in-8 de 30 pages.. 0 fr. 50

- Justice de paix.** — Lois des 12 et 13 juillet 1905. 1 brochure in-8 0 fr. 50
- Législation électorale.** — Lois et décrets concernant les élections des conseillers municipaux, conseillers généraux, députés, sénateurs, suivis des lois constitutionnelles, petit volume in-8, broché 1 fr. 50
- Liberté de Réunion.** — Loi du 30 juin 1881, modifiée par celle du 28 mars 1907 et annotée des textes des 16-24 août 1790, 19-22 juillet 1791, 18 juillet 1837, 28 juillet 1848, 9 décembre 1905, art. 25-26. Décret du 16 mars 1906, art. 49. 1 brochure in-8 0 fr. 50
- Organisation municipale.** — Loi du 5 avril 1884 modifiée par celles des 4 et 25 février 1901, 7 avril 1902, 8 janvier 1905, 9 décembre 1905 et complétée par la loi du 22 mars 1890 sur les Syndicats des communes. 1 brochure in-8 de 48 p. 0 fr. 50
- Recrutement de l'armée.** — Loi du 21 mars 1905, réduisant à deux ans la durée du service militaire. 1 brochure in-8 de 68 pages 0 fr. 50
- Repos hebdomadaire.** — Loi du 13 juillet 1906 et Décrets d'administration publique du 24 août 1906, 13 juillet 1907, 14 août 1907. 1 brochure in-8 0 fr. 50
- Retraites ouvrières et paysannes.** — Loi du 5 avril 1910, 1 brochure in-8 0 fr. 50
- Sociétés d'assurances sur la vie.** — Loi du 17 mars 1905, décrets des 30 janvier, 12 mai, 9, 22, 25 juin 1906, notice relative à l'enregistrement et arrêtés de juillet 1907 et modèles d'états à produire. 1 vol. in-8 de 104 pages 2 fr. »
- Sociétés civiles et commerciales.** — Loi du 24 juillet 1867, modifiée et complétée par celles des 1^{er} août 1893 et 16 novembre 1903, suivie des lois des 29 juin 1872, 1^{er} décembre 1875, et décrets des 9 décembre 1872 et 10 août 1896 sur le timbre des sociétés. 1 brochure in-8 de 36 pages 0 fr. 50
- Sociétés de secours mutuels.** — Loi du 1^{er} avril 1898, modifiée et complétée par celles des 31 mars 1903 et 2 juillet 1904, suivie du décret du 25 mars 1901. 1 brochure in-8. . . 0 fr. 50
- Syndicats professionnels.** — Loi du 21 mars 1884, circulaire ministérielle du 25 août 1884. 1 brochure in-8. . . . 0 fr. 50

Indépendamment des Lois mentionnées ci-dessus et éditées par nos soins, la librairie peut fournir par fascicules séparés du *Bulletin des Lois* toutes celles promulguées depuis 1794.

Imp. coop. ouvr., Villeneuve-St-Georges.



LES
Documents du Socialisme

PUBLIÉS SOUS LA DIRECTION

de **Albert THOMAS**, Député de la Seine

Chaque volume in-18 de 72 pages : 0 fr. 75

VOLUMES A PARAITRE :

La Civilisation Socialiste, par CH. ANDLER.

Le Monopole des Assurances, par ET. BUISSON.

L'Internationale, par GEORGES BOURGIN.

LA
Revue Socialiste

SYNDICALISTE ET COOPÉRATIVE

Fondée en 1885 par Benoît MALON

DIRECTEUR
Eugène FOURNIÈRE

RÉDACTEUR EN CHEF
Albert THOMAS

Paraissant le 15 de chaque mois

ABONNEMENTS

	Six mois	Un an
France	6 fr.	12 fr.
Étranger	8 fr.	15 fr.

Prix du numéro : 1 fr. 25



Librairie Marcel RIVIÈRE et C^e, 31, rue Jacob, PARIS

G. de GREEFF

Introduction à la Sociologie

2 volumes in-8 brochés..... 12 francs.

Karl KAUTSKY

Le Programme Socialiste

Traduit par L. RÉMY

Un volume in-8..... 6 francs

A. LABRIOLA

KARL MARX

LE SOCIALISTE — L'ÉCONOMISTE

Traduit par BERTH

Un volume in-16..... 4 francs.

EDWIN R.-A. SELIGMAN

Professeur d'Economie Politique à l'Université de Columbia (New-York)

L'Interprétation Economique de l'Histoire

Traduction Française sur la deuxième Edition

par Henri-Emile BARRAULT

Chargé de Conférences à la Faculté de Droit de l'Université de Paris, Docteur en Droit

Préface de Georges SOREL

1 volume in-16 3 francs

Imprimerie Coopérative
Ouvrière



Villeneuve-St-Georges
(S.-et-O.)

Majoration Temporaire
de 20% M. R.